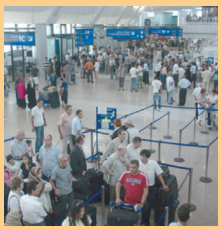
LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5261 - LUNDI 31 AOÛT 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'ALGÉRIE PREND AU SÉRIEUX LA MENACE REPRÉSENTÉE PAR DAECH

Les vols en provenance de la Turquie sous haute surveillance

Lire en page 3

Les prix des fournitures scolaires ont augmenté de 10 %

RENTRÉE TROP CHÈRE



La rentrée scolaire approche à grands pas pendant que les parents ont les yeux rivés sur le portefeuille. Plus de huit millions d'élèves qui vont contraindre leurs parents à casser la tirelire, dans un contexte marqué par une hausse des prix des fournitures scolaires de plus de 10%, par rapport à l'année passée. Une situation inquiétante pour les ménages algériens qui auront à affronter bientôt la fête de l'Aïd-el-Adha, un autre casse-tête qui va ruiner leurs économies.

Lire en page5



ALORS QUE BEDOUI OPPOSE LES LOIS À MEZRAG

L'Etat ira- t-il jusqu'à ignorer la charte ?

Lire en page 3



TEBBOUNE RASSURE SUR LA POURSUITE DE LA RÉALISATION DES PROGRAMMES

«La crise ne touchera pas le logement»

Lire en page 5



MONDIAUX-2015 D'ATHLÉTISME - 1500 M (FINALE)

Un finish désastreux pour Makhloufi

Lire en page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

RENTRÉE SCOLAIRE

Plus de 55 millions de manuels scolaires distribués

LA MINISTRE de l'Education nationale Nouria Benghebri, a fait savoir hier que plus de 55 millions d'exemplaires des manuels scolaires ont été tirés par l'Office national des publications scolaires (ONPS), et distribués pour la première fois à tous les établissements éducatifs avant la rentrée scolaire. Benghebrit a précisé que l'ONPS a publié 55 500 000 exemplaires de 167 titres pour la rentrée scolaire 2015-2016, soulignant que certains établissements qui n'ont pas procédé à la distribution des livres en juillet dernier le feront au courant de la semaine, soit avant le début de l'année scolaire. Près de 4 millions d'élèves (la moitié des scolarisés) bénéficieront de la gratuité du manuel scolaire.

La ministre a en outre annoncé l'introduction du livre d'informatique pour les élèves du secondaire, précisant que l'opération sera généralisée à l'avenir aux autres cycles d'enseignement. Elle a par ailleurs indiqué que le livre des première et deuxième années primaires sera mis en usage à la rentrée scolaire 2016-2017. En 2014, l'Office national des publications scolaires a produit plus de 59 millions de livres qui ont été distribués aux quelque 25 000 établissements scolaires que compte le pays. La rentrée scolaire 2015-2016, prévue le 6 septembre comme annoncé dimanche par Nouria Benghebrit, sera placée sous le signe de la poursuite de la mise en place des réformes pour une école rénovée et caractérisée par un soutien multiforme de la part de l'Etat. Un total de 8 581 370 élèves sont attendus pour la rentrée scolaire soit, une augmentation globale de 129 955 élèves par rapport à l'année écoulée tous cycles confondus. Pour absorber cette augmentation 263 nouvelles écoles primaires seront réceptionnées, soit l'équivalent de 133 720 nouvelles places pédagogiques, 112 nouveaux collèges équivalent à 72.320 nouvelles places pédagogiques et 157 nouveaux lycées pour un potentiel de 132 000 nouvelles places pédagogiques. Ces nouvelles structures permettront l'amélioration du taux d'occupation des locaux, notamment dans l'enseignement primaire où il passera de 32 à 29 élèves par salle de classe. Le parc infrastructurel du secteur de l'éducation sera constitué de plus de 26 000 établissements dont 18 722 écoles primaires, 5 265 CEM et 2 304 lycées, selon le document qui relève que dix instituts de formation à travers le territoire national seront récupérés. Il est aussi question de porter à 14 384 le nombre des cantines scolaires pour assurer des services à 3 537 660 élèves. Il est également prévu de nouvelles unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS).

K. M.

ALORS QUE LA GRÈVE À AMPTA ENTRE DANS SON 5e MOIS

Des spéculations vont bon train autour de l'avenir de la société

La grève qui affecte depuis le 29 avril dernier la société ArcelorMittal pipes et tubes Algérie (AMPTA), ex-Tuberie Sans Soudure (TSS) du complexe sidérurgie d'El-Hadjar (Annaba), suscite diverses lectures.



L'indifférence des pouvoirs publics vis-à-vis de ce conflit collectif, qui a atteint le stade de pourrissement avec la radicalisation des positions du partenaire syndical affilié à l'UGTA et de la direction générale de la société AMPTA, en est une.

Certains observateurs et anciens sidérurgistes estiment que ce conflit collectif de travail, unique en son genre dans l'histoire du complexe sidérurgique d'El-Hadjar dont le premier haut fourneau a été inauguré par le défunt président Houari Boumediene en 1969, en présence de son homologue tunisien Habib Bourguiba, a été mal géré jusqu'à présent, en témoignent le blocage total du dialogue entre les parties, le syndicat et la direction générale de la société AMPTA, et l'absence d'alternative à ce conflit pouvant provenir d'une médiation intra ou extra muros.

Le retrait des pouvoirs publics et de la centrale syndicale UGTA explique, selon eux, le degré de pourrissement qu'a atteint ce conflit qui frôle aujourd'hui son cinquième mois. D'autres observateurs tentent de déceler ce qui se cache derrière cette grève illimitée, si ce n'est la délocalisation de la société AMPTA par le numéro un mondial du fer et de l'acier ArcelorMittal en tant partenaire majoritaire avec 70 % des actions contre 30 % pour le groupe industriel public Sider.

L'application de la règle 51 % pour l'Algérie et 49 % pour ArcelorMittal, soit la renationalisation de cette entreprise, pourrait être un des objectifs recherchés dans ce conflit collectif de travail qui risque de se prolonger encore, pénalisant l'outil de production et la situation sociale des 350 salariés.

La direction générale de la société AMPTA et le syndicat campent toujours sur leurs positions respectives. La première va jusqu'à parler d'actes de violence et de découverte de dix cocktails Molotov prêts à l'emploi. Le syndicat réagit, estimant que son partenaire fait dans la fuite en avant à travers des accusations qui ne tiennent pas la route. Les jours à venir vont apporter des éclairages sur ce conflit collectif de travail.

Nabil Chaoui

EN ATTENDANT SON INSTALLATION OFFICIELLE

Le nouveau wali de La Coquette relance les projets en souffrance

LE NOUVEAU wali d'Annaba, Youcef Cherfa, a entamé sa mission par une série de rencontres et de sorties sur le terrain pour relancer des projets en souffrance, et ce près de huit mois après le décès de son prédécesseur Mohamed-Mounib Sandid. Dès sa prise de fonction, Youcef Cherfa n'a pas chômé.

En témoignent les séances de travail qu'il a tenues avec les directeurs de wilaya alors qu'il n'a pas encore été officiellement installé dans ses fonctions par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités



locales. Il a commencé par demander à la presse locale, via un communiqué en ligne, de transcrire son nom correctement. Ce communiqué est suivi de deux autres, lesquels résument les activités engagées depuis son arrivée à Annaba. Il y a eu d'abord les séances de travail avec les directeurs de wilaya, qui lui ont permis de s'enquérir de l'état des lieux dans l'ensemble des secteurs du développement. A la veille de la rentrée sociale, le nouveau wali a inspecté des projets de développement, notamment des réalisations pédagogiques censées être réceptionnées. Il a présidé, dans ce cadre, une réunion de travail avec tous les responsables concernés, consacrée à l'étude de la situation du pôle urbain Kalitoussa, situé dans la commune de Berrahal.

La zone d'extension urbaine de Kalitoussa s'étale sur une superficie de 164 ha, dont 80 ha sont réservés à l'habitat comptant 7 650 logements, tous segments confondus, ainsi que différents projets d'équipement public (écoles primaires, CEM, lycées, polyclinique, salle de soins, agence P et T, mosquée, bibliothèque, antenne administrative, complexe sportif de proximité).

Cette zone risque donc de connaître, avec la rentrée scolaire 2015-2016, une pression sur ses structures pédagogiques suite à l'attribution prochaine de 1 200 logements. Outre le respect des délais de livraison des projets, Youcef Cherfa a exhorté les responsables concernés à oeuvrer concrètement à l'amélioration du cadre de vie, de l'hygiène publique, à la viabilisation, à l'assainissement, au drainage des eaux pluviales, à l'éclairage public, à l'alimentation en eau potable, ainsi qu'au raccordement en énergie (électricité et gaz de ville).

L'obligation d'achèvement, dans les plus brefs délais, de tous les travaux, notamment ceux concernant le contournement de l'accès au pôle urbain de Kalitoussa – les logements doivent en effet être livrés dans les prochains mois – constitue l'une des priorités de l'heure, a insisté Youcef Cherfa, qui semble privilégier le travail loin des feux de la rampe. Pour l'une de ses connaissances, un haut fonctionnaire de l'Etat à la retraite, «avec Cherfa, ce ne sera pas du gâteau pour la mafia du foncier. C'est un commis de l'Etat, nommé ici à Annaba, pour satisfaire et régler les besoins des citoyens annabis en grande difficulté».

N. C.

INTEMPÉRIES À KHENCHELA

Les recherches se poursuivent pour retrouver la personne disparue

LES RECHERCHES continuent dans la wilaya de Khenchela pour retrouver une personne âgée de 60 ans, disparue le 27 août lors des dernières intempéries, au lieu-dit Oued Chadjra dans la commune d'El Mahmel. C'est ce qu'a indiqué hier la Protection civile. L'homme a été emporté à bord de son véhicule par les eaux de pluie d'un oued en crue, a précisé la même source, ajoutant que plusieurs unités de la Protection civile de Chechar, d'Ouled Rechache, de Babar, et de Kais notamment, aidées par les citoyens, ont lancé des recherches. Le véhicule de la victime a été retrouvé, selon la même source. Les recherches en cours sont également soutenues par la brigade cynotechnique de la Protection civile de la wilaya de Constantine, dépêchée sur les lieux. Les fortes pluies qui se sont abattues sur cette région il y a une semaine ont également provoqué des infiltrations dans plusieurs habitations et des effondrements partiels de murs et toitures ; des interventions ont été effectuées dans plus de trente habitations de plusieurs communes de la wilaya.

S. N.

ALORS QUE BEDOUI OPPOSE LES LOIS À MEZRAG

L'ETAT IRA- T-IL JUSQU'À IGNORER LA CHARTE ?

Madani Mezrag espère que le verrou que représente la charte sur la réconciliation nationale sautera pour lui permettre de rendre effective la naissance de son parti.



DR

La réponse mi-figue mi-raisin du ministre de l'Intérieur Noureddine Bedouiau sujet de la légalisation du FARS, le parti annoncé par l'ex-chef de l'AIS Madani Mezrag ne semble pas répondre à toutes les interrogations suscitées par cette affaire. Bedouis'est contenté d'affirmer qu'il opposerait les lois de la république dans ce cas d'espèce.

Il fait référence à la loi sur les partis de 2012 en son article 5 qui dispose : «Toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale» et «à quiconque ayant participé à des actions terroristes et qui refuse de reconnaître sa responsabilité» de «fonder un parti politique, de prendre part à sa fondation ou de faire partie de ses organes dirigeants».

Les deux leaders de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Ben-hadj ont été empêchés, en vertu de cette loi, de continuer leurs activités politiques depuis leur sortie de prison il y a plus de dix ans. Le premier s'est exilé à Doha au Qatar, et le second continue de provoquer l'Etat en se rendant à des manifestations publiques. Si le ministre de l'Intérieur a été évasif sur ce point,le président de la CCND-PH Me Farouk Ksentini est expéditif. Me Ksentini s'en réfère, lui, au contenu de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui est supérieure, donc, à la loi sur les partis.

«Si on s'en tient aux dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, dit-il, il n'a pas le droit d'exercer une activité politique. Le texte interdit à ceux qui ont mené l'Algérie vers la tragédie (durant les années 1990) de revenir à la politique.» Or, aujourd'hui, si les autorités ont absout les membres de l'ex-AIS de leurs crimes accepteront-ilsla création d'un parti politique dirigé par un homme qui du sang sur les mains ? Peut-on laisser ces «égarés» - terminologie emprunté au discours officiel- faire de ce parti un fonds de commerce sur le dos des citoyens blasés par une violence qui a coûté la vie à 200000 Algériens ?Au lendemain de l'élection de Liamine Zeroual, Madani Mezrag,Mezrag a rendu public un communiqué par lequel il a appelé à une issue pacifique de la crise. C'est la rencontre de juin 2014 avec Ahmed Ouyahia, directeur de cabinet à la présidence de la République, dans le cadre des consultations sur la Constitution, qui a certainement donné des ailes à Mezrag. Il a été sollicité par Ouyahia pour donner son avis sur la réforme constitutionnelle, celle qui préside au destin des Algériens.

«J'ai tué et je ne regrette rien»

En ce début d'année, le chef de l'ex-AIS s'est distingué sur le plateau de la chaîne de télévision Al-Arabiya, où il reconnaît publiquement avoir tué beaucoup d'Algériens sans éprouver le moindre regret. «Ils nous ont confisqué nos droits et nous étions dans une situation de légitime défense», a-t-il justifié, se considérant plutôt tout d'abord comme une «victime.» «Nous avons tué ceux qui voulaient nous tuer. Nous avons pris les armes pour défendre la voix du peuple et son choix politique», a-t-il ajouté. Madani Mezragrefuse même d'être désigné par le mot repenti : «Je ne me repentirai que pour Dieu», a-t-il clamé. «Nous avons cessé les hostilités conformément à cet accord qui garantissait à tous les membres de l'AIS de recouvrer leurs droits civiques et civils, dont celui d'exercer la politique. Selon lui, «nul ne peut empêcher un courant aussi puissant de reprendre l'activité politique qu'il a exercée dans le cadre de la loi et de la Constitution».

Pour Madani Mezrag le verrou que représente la Charte pour la paix et la réconciliation nationale devrait sauter. Sur cette question, seul le président Bouteflika peut franchir le pas et l'autoriser à exercer une activité politique.

En effet, en vertu du mandat qui lui est conféré par le référendum du 29septembre 2005 et conformément aux pouvoirs qui lui sont dévolus par laConstitution, le président de la République peut, à tout moment, prendretoutes autres mesures requises pour la mise en œuvre de la Charte pour laPaix et la réconciliation nationale, selon l'article 47. Le fera-t-il ?

Hocine Adryen

L'ALGÉRIE PREND AU SÉRIEUX LA MENACE REPRÉSENTÉE PAR DAECH

Les vols en provenance de la Turquie sous haute surveillance

LA PRISE en considération par l'Etat de la menace terroriste, notamment sur la base de la situation chaotique en Libye et de la détérioration de la situation sécuritaire au nord du Mali, est de plus en plus perceptible. L'arrestation à l'aéroport international Houari-Boumediene, il y a quelques mois, par la Gendarmerie nationale d'un élément de Daech qui revenait de la Syrie et transitait par la Turquie, a incité les services de sécurité à passer au peigne fin les vols en provenance de la Turquie. C'est à partir de ce pays que les terroristes de Daech se déplacent pour accéder en Syrie ou pour en ressortir.

Le présumé terroriste arrêté à l'aéroport d'Alger avait quitté la Syrie en transitant par la Turquie où il a pris le vol en direction de l'Algérie, rappelle-t-on. Depuis, une trentaine de vols en provenance de la Turquie sont passés au peigne fin par les services de sécurité algériens, nous dira une source informée de ce dossier. Il s'agit, explique cette source, de la vérification de l'identité des passagers algériens ou d'autres nationalités en provenance de la Turquie pour savoir s'ils ne viennent pas de la Syrie où ils seraient impliqués dans le terrorisme.

Les mesures de sécurité renforcées permettent aussi de vérifier si ces personnes ne sont pas recherchées pour terrorisme, note cette source. La surveillance des vols en provenance de la Turquie et d'autres pays du Moyen-Orient, en particulier ceux ayant des frontières avec la Syrie, a été renforcée depuis quelques mois, explique cette source.

«Les éventuels terroristes recherchés ne sont pas forcément tous de nationalité algérienne puisqu'ils pourraient être d'autres nationalités», dira cette source. Les «djihadistes» algériens qui sont partis intégrer les rangs de Daech ne sont pas aussi nombreux que les «djihadistes» tunisiens ou libyens faisant partie de cette organisation terroriste.

Un centre de recherches américain a estimé à 200 le nombre de «djihadistes» algériens de Daech en Syrie et à 3 000 le nombre de «djihadistes» de cette organisation terroriste en Syrie. Le nombre de «djihadistes» libyens se chiffre à quelques milliers, selon le même centre de recherches américain.

Vrais terroristes et faux «djihadistes», les éléments de Daech et d'Al Qaïda, qui ne représentent aucunement l'Islam et qui agissent en contradiction totale avec cette religion de paix, tenteraient de sortir de la Syrie et de gagner d'autres pays, dont l'Algérie, et rejoindre Daech en Libye pour lancer des attentats dans ces pays.

Sofiane F.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU FFS À SOUK EL-TENNINE

Le consensus national, un projet à poursuivre mais comment ?

QUELQUE 400 étudiants et enseignants universitaires issus de 40 fédérations sont attendus à l'université d'été du Front des forces socialistes (FFS) qui se tiendra, comme de coutume, au centre de vacances «Anissa Tour» dans la commune côtière de Souk El-Tennine, à l'est de Béjaïa. La rencontre se tiendra du 2 au 4 septembre prochain sous le slogan «L'université: un espace et un levier pour la reconstruction du consensus national.» Un thème à travers lequel le FFS voudrait impliquer davantage la communauté universitaire dans son projet de reconstruction du consensus national. Un projet politique qui semble en panne de relance depuis de longs mois, dans la mesure où lors de l'université d'été du parti l'an passé, le premier secrétaire national du parti avait annoncé sa poursuite en grande pompe. Cependant, depuis, il est mis en veilleuse. Les dirigeants du parti cherchent-ils à donner un second souffle à son projet à travers l'université ? Mais, comment le faire devant le refus et la réticence des acteurs politiques censés adhérer à cette initiative à laquelle le camp démocratique lui-même ne croit pas. Les dirigeants du vieux parti d'opposition sont attendus cette année encore sur ce sujet et surtout comment ils comptent s'y prendre pour le poursuivre et le mettre en œuvre, d'autant que l'on ne cesse de clamer que le projet n'est pas abandonné mais sur le terrain, il est totalement essoufflé. En fait, quelles sont les erreurs commises pour que cette idée qui était bien appréciée au départ soit rejetée par la classe politique quelque temps après? Comment le FFS compte-t-il s'y prendre pour convaincre les acteurs politiques à y adhérer concrètement? Des questions que se pose le commun des citoyens évidemment. Le FFS dressera-t-il un bilan de son action politique depuis l'année dernière? Là aussi il est attendu, car le parti n'a pas trop été présent comme avant sur la scène politique ou du moins pas comme l'année d'avant. Outre les allocutions et discours d'usage ou le premier secrétaire national du parti et d'autres responsables s'exprimeront sur les sujets brûlants de l'heure, une conférence économique et sociale est programmée en soirée et sera animée par Amar Belhimer et Abdelhamid Zouaoui sur «l'Etat de droit, un préalable pour un développement durable». Deux autres conférences sont également au menu: l'une porte le thème: «l'université et le politique» et l'autre: «histoire du FFS». En outre, des ateliers seront animés sur le thème: «le militantisme à l'université: comment militer à l'université?», et le «rôle et droits de l'étudiant». Deux conférences qui ont un lien direct avec le thème générique de cette université d'été qui revêt un caractère important dans la vie du parti. Un parti qui avait changé de main depuis peu avec le retrait de Hocine Aït Ahmed, leader historique. Un retrait qui a induit des changements dans la ligne directrice du parti. Depuis, un vent de modernisation a soufflé sur le parti et provoqué des purges et des démissions collectives avec l'adoption de l'initiative de «reconstruction du consensus national» que l'aile radicale du parti avait du mal à accepter d'autant que celle-ci suggérait de rentrer en contact direct avec les partis au pouvoir et d'autres partis d'obédience islamiste. Cela a fini par provoquer une crise de confiance qui avait déstabilisé le parti. **N. B.**

UN FORUM A ÉTÉ TENU À AÏT SMAÏL

Les associations locales cherchent un nouveau souffle

LE 2e FORUM des associations locales a été tenu dans localité d'Aït Smaïl hier et avant-hier.
Une douzaine d'associations de la région y ont pris part. Pour rappel, ce rendez-vous a été parrainé par l'APC.
Les initiateurs cherchent à insuffler une nouvelle dynamique au mouvement associatif local et a inciter celui-ci à jouer un rôle dans le développement local, à débattre des lacunes en matière de gestion de formation ainsi qu'à tenter d'apporter des réponses, et ce à travers des conférences, un échange d'expérience, des réflexions, etc. Trois conférences ont été animées durant la première journée.
M. El-Hacène Metref, conseiller pédagogique, a abordé dans l'une d'elles le thème relatif au «mouvement associatif au service du développement local».
M. Brahim Tazaghart, écrivain et éditeur, a traité, pour sa part, des soubassements intellectuels de l'action associative.
M. Mouloud Salhi, président de l'association Etoile culturelle d'Akbou, a, quant à lui, développé le thème portant sur «l'action locale avec et pour les jeunes».
La deuxième journée a vu l'organisation d'une opération de collecte de sang en collaboration avec l'hôpital de Kherrata ainsi qu'une conférence dont le thème a traité de l'insuffisance rénale «Quelle prévention pour quelle maladie rénale». Celle-ci a été animée par le Dr Fateh Inès, néphrologue à l'hôpital de Kherrata.
Trois ateliers de formation ont été animés par M. Abdelouahab Fersaoui de l'association RAJ.
Ce dernier a donné une conférence autour de «la jeunesse, engagement citoyen».
M. Sadek Rebbaï, vice-président de l'APC d'Aït Smaïl, a développé le thème «La place de l'art et de la culture dans l'espace rural», alors que Farès Bakouche, président de l'association Adrar N'Fad (ACAF), a abordé celui «Workshop : Brainstorming, montage et ITC promotion de projet».
Plusieurs autres activités culturelles et sportives ont également été organisées au cours de ce forum.
N. B.

OOREDOO BAISSE SES TARIFS AU PROFIT DES PÈLERINS

Pendant la période du Hadj, recevez des appels en Arabie Saoudite pour seulement 20 DA la minute

OOREDOO rapproche les pèlerins de leurs familles et leur donne la possibilité de rester joignables en Arabie Saoudite durant le Hadj, à des tarifs avantageux.
En effet, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming en mode réception au profit de ses clients voyageant aux lieux saints de l'Islam du 27 août au 10 Octobre 2015.
Les clients Ooredoo en pèlerinage pourront recevoir des appels à 20 DA TTC/minute seulement.
Cette baisse des tarifs en Roaming est valable pour tous les clients Ooredoo qui peuvent bénéficier de cette tarification avantageuse, en toute simplicité, via tous les réseaux en Arabie Saoudite.
Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront ainsi en contact avec leurs familles et proches durant le Hadj et partageront ainsi avec eux les moments de piété et de profonde ferveur de ce grand voyage.
En accompagnant les Algériens durant le Hadj, Ooredoo honore son statut d'entreprise citoyenne toujours proche de la société algérienne.

AFFAIRE DE L'AUTEUR DE L'ENLÈVEMENT D'UN ENFANT DE 5 ANS

La Cour suprême rejette le pourvoi en cassation



Les juges de la chambre criminelle de la Cour suprême ont rejeté, dernièrement, le pourvoi en cassation introduit par le procureur général, représentant du ministère public dans l'affaire d'un malade mental qui a été acquitté par le tribunal criminel d'Alger lors des dernières sessions criminelles.

Pour rappel, en se basant sur le rapport établi par quatre experts spécialisés en médecine mentale, le tribunal criminel d'Alger, présidé par M. Chebbah El-Miloud, assisté de M. Gerrouabi Mohamed et Intitanène Fadila, avait purement et simplement acquitté le nommé Z. A., âgé de 24 ans, sans emploi et demeurant à Sétif. Le même tribunal avait prononcé, dans le même contexte, l'internement de l'accusé dans un asile psychiatrique de l'hôpital Frantz-Fanon de Blida.
Le mis en cause, qui souffre d'un déséquilibre mental et était soigné à l'hôpital psychiatrique de Aïn Abassa, situé à quelques kilomètres de la cité de Aïn El-Fouara, était poursuivi pour enlèvement d'un enfant âgé à peine de quatre ans, dans la localité de Bourouba (ex-la Montagne). Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, lu par le greffier M. Lazghem Aissa, il ressort qu'en date du 23 juin 2013, le père de la victime s'est présenté à la sûreté urbaine de Bourouba pour déposer plainte contre Z. A., précisant, lors de sa déposition, que le mis en cause avait été intercepté par l'oncle alors qu'il portait dans ses bras le petit Amar, s'en allant pour une destination inconnue.
Entendu par le juge d'instruction de la 4e chambre du tribunal d'Hussein Dey, l'oncle du petit Amar avait affirmé : « Il voulait bel et bien le kidnapper. Le petit allait acheter des bonbons non loin de la boulangerie El-Wafa que la famille possède à Djenane Mabrouk, et ce deux jours après sa circoncison. Il l'avait pris dans ses bras et au moment où je l'ai interpellé, il s'est mis à courir en criant "C'est mon fils ! C'est mon fils ! Laissez-moi partir". Heureusement qu'il a pris un chemin qui le menait vers une impasse sinon il aurait pu partir pour une destination inconnue». Et d'ajouter : « Il a été arrêté dans un café situé à quelques encablures de la rue d'urgences entre Diar El-Djemaa et la cité populeuse Evolutive ».
Lors de son passage à la barre, l'inculpé avait déclaré au président en charge du dossier qu'il ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales et morales et qu'il suivait un traitement prescrit par ses médecins. Interrogé sur ses intentions en prenant la fuite avec l'enfant, l'inculpé a déclaré : « Je voulais me marier et l'adopter, monsieur le président ! Je n'avais nullement l'intention de lui faire du mal ! ».
Le procureur général Goucem Salah avait alors requis 12 ans de prison ferme, estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation étaient formelles, notamment en ce qui concerne l'acte lui-même.
Les avocats de la défense ont sollicité non seulement l'acquittement mais aussi le placement de leur client dans un asile psychiatrique, celui-ci représentant un danger permanent pour sa famille et la société.
Les deux avocats de la défense ont basé leur plaidoirie sur le rapport établi par les quatre experts désignés par la chambre d'accusation, lesquels ont conclu que le mis en cause était en état de démence au moment des faits. Il convient de signaler que le concerné faisait l'objet d'un avis de recherche dans l'intérêt des familles, publié dans les différents quotidiens nationaux par son père, un éminent architecte dans la wilaya de Sétif.

Redouane Hannachi

MÉDÉA

Découverte d'un site archéologique

DES FOUILLES archéologiques ont été récemment entamées par une équipe de spécialistes du Centre national de la recherche archéologique d'Alger en vertu d'une autorisation délivrée par le ministère de tutelle.
Les travaux de sondage archéologique ont été confiés à une équipe du Centre national de la recherche archéologique conduite par madame Rebahi Yemouna après une première mission effectuée en juin 2013 au cours de laquelle il a été constaté « la présence de structures antiques ».
A pied d'œuvre depuis quelques jours, la mission a entrepris des fouilles sur un site situé au lieudit Madala, dans la commune d'El-Omaria à 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya où un périmètre de recherche archéologique a été délimité. Selon les informations recueillies auprès des instances concernées le site a été découvert fortuitement par un paysan au moment où celui-ci a voulu entreprendre des travaux de terrassement pour la reconstruction de sa maison. Selon les recommandations de la mission, celles relatives à la réalisation des travaux de confirmation sur le site pour déterminer sa nature et à l'époque historique à laquelle il correspond en menant des sondages archéologiques.
Tenant compte des recommandations de la mission, la tutelle a confié au Centre national de la recherche archéologique les travaux de sondage auxquels participent six chercheurs de différentes spécialités dans le domaine des fouilles archéologiques.0
L'équipe est sur place depuis le 4 août dernier pour mener ses recherches qui dureront jusqu'au 6 septembre conformément au P.-V. signé entre le Centre national de la recherche archéologique et la Direction de la culture de Médéa.
« Nous avons effectué des travaux de sondage archéologique et des fouilles qui ont prouvé que la zone recèle d'importants vestiges datant de l'époque romaine qui doivent être poursuivis sur l'étendue de la zone et derrière les enceintes pour connaître le ou les sites prouvant que la région a été occupée d'une manière permanente, » dira la spécialiste.
Ce qui donnera plus de précision sur l'endroit et les différentes civilisations qui se sont succédée depuis les époques les plus reculées, de la préhistoire jusqu'à notre époque, déclare-t-on.
Il convient de rappellera aussi que le lieu-dit Ghassoul, situé non loin du site en question, qui fait partie de l'oued Tlétat, connu sous la dénomination « Rivière des os », s'étendant sur une surface de 4 has environ, recèle d'importantes quantités de coquillages, de restes d'ossements, de grosses pierres et de galets.
Dénommée escargotière, l'endroit recèle différents objets qui sont, dit-on, caractéristiques du paléolithique moyen.

De notre correspondant, Nabil. B.

LES PRIX DES FOURNITURES SCOLAIRES ONT AUGMENTÉ DE 10 %

Trop chère la rentrée scolaire

La rentrée scolaire approche à grands pas. Plus de huit millions d'élèves et leurs parents devront l'affronter avec toutes ses dépenses, d'autant plus que les prix des fournitures scolaires ont déjà connu une hausse de 10%, par rapport à l'année passée.



Une situation qui inquiète les ménages algériens qui auront encore à affronter une nouvelle saignée, celle de la fête de l'Aïd-el-Adha, qui ne va pas tarder à pointer le bout de son nez.

Après un été chaud, également en matière de prix, les ménages sont dans la tourmente car c'est à eux de mettre les mains dans les poches pour acheter les fournitures scolaires et autres accessoires. En effet, le modeste budget des ménages sera, cette fois-ci, consacré à l'achat des cartables, des cahiers et des livres. Lors d'une virée effectuée dans quelques librairies et papeteries de la capitale, nous avons constaté que les prix des fournitures scolaires ont pris des «ailes». D'ailleurs, selon le porte-parole de l'UGCAA, les prix des articles scolaires ont connu une légère augmentation, par rapport à l'année écoulée. Cette augmentation est estimée entre 5 à 10%. Notre interlocuteur a attribué cette augmentation à la dévaluation du dinar. «Si le dinar continue de dégringoler, les prix des articles scolaires connaîtront une forte augmentation d'ici le mois de janvier», a expliqué Boulenouar.

C'est excessivement cher !

A savoir qu'à une semaine de la rentrée scolaire qui s'annonce pour le 6 septembre prochain, des foules nombreuses de parents d'enfants scolarisés se sont formées à l'intérieur de certaines librairies. Accompagnés de leurs chérubins ou venus seuls pour faire leurs achats en fournitures scolaires, les parents étaient unanimes à dire que les prix de ces derniers sont excessivement chers. Dans un magasin de fournitures scolaires, à la rue Hassiba Ben Bouali à Alger-centre, ce qui a attiré notre attention, ce sont les prix excessifs affichés sur les étals. Le cahier de 288 pages est cédé à 140 DA, alors qu'il était à 120 DA l'an dernier. Le cahier de 192 pages, quant à lui, est vendu à 110 DA, contre 100 DA l'année passée. Le cahier de 120 pages est cédé à 50 DA, alors qu'il était cédé à 45 DA l'an dernier. Les cartables aussi ne sont pas épargnés par la flambée des prix. Ils sont cédés entre 900 DA et 3 000 DA l'unité, selon la qualité du produit. Face à cette hausse des prix inexplicable de ces fournitures, les parents d'enfants scolarisés, n'ont pas manqué d'exprimer leur désarroi et leur mécontentement.

Pour Kamel, père de deux enfants scolarisés, les prix des articles scolaires pur cette année sont inaccessibles ! «Sincèrement, il est vraiment impossible à ce que les parents qui ont 3 ou 4 enfants scolarisés puissent répondre aux besoins de leurs enfants «, a-t-il reconnu.

Et de poursuivre : «Personnellement, je suis un simple fonctionnaire, je ne peux pas me permettre d'acheter des fournitures de haute gamme «. Salim, un père de famille rencontré, lui aussi, dans une librairie en train d'acheter les articles scolaires à ses trois enfants scolarisés affirme : «A une semaine de la rentrée scolaire, j'ai décidé de venir acheter les affaires scolaires pour mes enfants afin d'éviter une autre hausse subite des prix dans les prochains jours». Et de poursuivre : «mes enfants ne veulent pas n'importe quoi. Ils ne veulent acheter que les produits de bonne qualité qui sont affichés à des prix excessivement chers, et moi je finis par céder à leurs caprices».

40% des articles scolaires sont contrefaits, selon l'UGCAA

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) met en garde contre la présence sur le marché d'une quantité importante d'articles scolaires contrefaits.

Le porte-parole de l'UGCAA, M. El Hadj Tahar Boulenouar, a fait savoir que 40% des articles scolaires mis sur le marché sont contrefaits. Il a, à cet effet, lancé un appel aux consommateurs et aux parents d'élèves sur le danger que représentent ces articles scolaires contrefaits. Ils sont, selon lui, nuisibles à la santé des enfants. Il n'a pas omis par ailleurs d'attirer l'attention sur le retour des points de vente de l'informel, qui sont, d'après lui, responsables de la présence sur le marché d'articles scolaires contrefaits. Il a dans ce sens, appelé les pouvoirs publics à interdire ces points de vente car ces articles scolaires mis en grande quantité sur le marché, passent par ces points de vente illégaux. **Lynda Louifi**

Des rencontres bilatérales avec les syndicats à partir du 15 octobre prochain

LA MINISTRE de l'Education nationale Nouria Benghebrit a indiqué hier que des rencontres bilatérales avec tous les syndicats du secteur se tiendront à partir du 15 octobre prochain dans le cadre de la poursuite des réunions initiées par la tutelle avec les partenaires sociaux avant la rentrée scolaire 2015-2016 pour examiner leurs préoccupations. Mme Benghebrit a précisé que le dialogue avec les partenaires sociaux «se poursuivra par la tenue de bilatérales avec tous les syndicats et les associations des parents d'élèves à partir du 15 octobre» en vue d'étudier leurs revendications et garantir une rentrée sociale sereine. La ministre s'est félicitée du grand sens de responsabilité dont ont fait preuve les dix syndicats lors de la dernière réunion avec la tutelle, s'engageant à satisfaire les principales revendications contenues dans les procès-verbaux» de réunions précédentes signées en mars dernier. Les syndicats de l'éducation s'étaient engagés à l'issue de la réunion avec Mme Benghebrit mardi dernier de garantir «une rentrée scolaire sereine». Parmi les revendications que le ministère s'est engagé à satisfaire, l'organisation d'un examen à la rentrée scolaire pour la promotion de 45 000 enseignants dans les trois cycles et le transfert systématique à d'autres postes pour les enseignants qui ne sont pas positionnés dans la grille actuelles. **S. N.**


DR

RÉDUITE DE 30 % DURANT LES SEPT PREMIERS MOIS DE 2015

La facture des médicaments s'est établie à 999 millions de dollars

L'ALGÉRIE a freiné ses importations en produits pharmaceutiques, réduites de 29,83 % durant les 7 premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, selon les statistiques des douanes. La facture des importations de médicaments et de produits pharmaceutiques est passée ainsi à 998,75 millions de dollars (usd) sur la période janvier-juillet 2015, contre 1,42 milliard usd sur la même période en 2014, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS). Les quantités importées, réduites de près de 1%, sont passées à 16 074,5 tonnes contre 16 229,54 tonnes. La baisse de la facture des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que la baisse des quantités importées a concerné uniquement les médicaments à usage humain. Par contre, celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits parapharmaceutiques affichent une nette hausse. La facture des médicaments à usage humain, qui représente près de 95% de la facture globale des importations des produits pharmaceutiques, s'est chiffrée à 947,49 millions usd contre 1,36 milliard usd (-30,4%), tandis que les quantités importées sont passées à 14 730 tonnes contre 15 126,47 tonnes (-2,62%). Pour les importations des produits parapharmaceutiques (3,4% de la facture globale), elles se sont établies à 34,41 millions usd (903,44 tonnes) contre 42,22 millions usd (750,61 tonnes), soit une baisse de 18,51% en valeur et une hausse de 20,36% en quantité. Quant aux médicaments à usage vétérinaire (1,6% de la facture globale), leurs importations ont atteint 16,85 millions usd (441 tonnes) contre 19,68 millions usd (352,45 tonnes), soit un réduction de 14,38% en termes de coût et une hausse de 25,13% en quantité. En 2014, la facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards usd, soit un bond de 10,44% par rapport à 2013.

Z. M.

TEBBOUNE RASSURE SUR LA POURSUITE DE LA RÉALISATION DES PROGRAMMES

«La crise ne touchera pas le logement»

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a assuré que la politique de rationalisation des dépenses ne touchera pas les programmes de logements. «Tous les programmes de logements, AADL, LPP et LPA, seront maintenus malgré le contexte économique actuel, caractérisé par une chute continue des prix du pétrole», a affirmé, hier, Tebboune, lors de son passage sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne. «La crise de logement doit être résorbée. C'est une priorité. Le président de la République et le Premier ministre l'ont affirmé et je l'affirme aussi au nom du gouvernement», a-t-il ajouté. Abdelmadjid Tebboune a précisé qu'un règlement définitif de la crise de logement doit être de mise, « La crise du logement doit être réglée. Nous devons construire des logements. Sans résorption de la crise du logement, la société reste déséquilibrée. Ce déséquilibre va déteindre sur la démarche économique, sociale, et sur la stabilité du pays, a t-il précisé. Au sujet de l'AADL 3, le ministre s'est cependant montré plus réservé, déclarant simplement que ça se fera «en fonction de nos moyens de réalisation». Quant à la possibilité de faire appel au privé pour réaliser 90 % des programmes de logement, le ministre de l'Habitat s'est montré dubitatif. «On le souhaite, mais il faut être raisonnable. Jamais le privé ne réalisera des logements sociaux, ce n'est pas sa mission», a déclaré le ministre. Il a par ailleurs laissé entendre que le programme LPP, qui s'est «essoufflé», serait abandonné après avoir couvert les besoins des 50 000 souscripteurs ayant déjà soumis leurs dossiers. Le ministre de l'Habitat a profité de l'occasion pour annoncer que dans son ministère, depuis quatre mois : «ils avons insisté auprès des maîtres d'ouvrage pour ne pas utiliser des produits qui ne soient pas totalement nationaux. Nous arrivons à un logement intégré à 80/85 %», a-t-il affirmé. Par ailleurs, et dans le but d'impliquer le privé dans le domaine de l'habitat, le ministre de l'Habitat a indiqué que toutes les structures publiques, à l'exception de celles relevant de la Sûreté, de la santé et de l'enseignement, seront proposées aux entreprises privées. Les promoteurs privés qui investissent dans la location de logements bénéficieront, par ailleurs, d'avantages particuliers, a précisé Tebboune, lequel a affirmé que cette orientation n'a rien à voir avec une éventuelle politique d'»austérité», mais relève «d'un changement économique profond qui marque le passage d'une économie rentière à une économie intégrée créatrice de richesses et soutenue par les entreprises privées «. **L. L.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DIRECTION DE L'URBANISME

ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESREINT N° 09/2015

WILAYA DE TIZI OUZOU

NIF :099815019058902

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres National Restreint **N° 09/2015 portant travaux d'aménagement à la cité Milliand commune de Tizi-Ouzou.**

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité dans le domaine de travaux **Bâtiment et/ou travaux publics catégorie II (deux) et plus.**

Peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de Tizi–Ouzou, sise à Rue Mallouli Ahmed M'douha Tizi-Ouzou- , dés parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

En application des dispositions de l'article 51 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010,modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes :

- Une offre technique
- Une offre financière

Leur contenu est défini dans le cahier des charges.

❖ **La première enveloppe doit porter la mention « offre technique » et doit contenir les pièces suivantes :**

- Une déclaration à souscrire datée et cachetée et signée par l'entrepreneur,
- Une déclaration de probité datée et cachetée et signée par l'entrepreneur,
- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité dans le domaine de : **Bâtiment et/ou travaux publics catégorie II (deux) et plus.**
- Liste des moyens humains de l'entreprise à mettre à la disposition du projet justifiée par des diplômes, des CV et des affiliations CNAS, CASNOS.
- Liste des moyens matériels de l'entreprise à mettre à la disposition du projet justifiée par des cartes grises, factures et procès verbal de constat du matériel établi par un huissier de justice.
- Liste des projets réalisés par l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrés par des maîtres d'ouvrage publics.
- Copie du registre de commerce de l'entreprise authentifié par le CNRC
- Copie légalisée des statuts de l'entreprise s'il y a lieu
- Pièces fiscales et parafiscales (Extrait de rôles CNAS, CASNOS, CACOBATP) en cours de validité. Ces pièces peuvent être présentées apurées ou avec échéancier.
- L'original du casier judiciaire du soumissionnaire
- Bilans financiers de l'entreprise de trois dernières années
- Numéro de l'Identification Fiscale (NIF)
- Délai de réalisation et Planning d'exécution des travaux. Daté et cacheté et Signé par l'entrepreneur.
- Récépissé de dépôt légal du compte social de l'entreprise ayant le statut de personne Morale (SPA/EURL/SARL/SNC/ et SCS) auprès de la CNRC

NB : Tous les documents joints sous forme de photocopies doivent être conformes à l'original et légalisés par les autorités compétentes

❖ **La deuxième enveloppe doit porter la mention « offre financière » et doit contenir les pièces suivantes :**

- Le Cahier des charges dûment renseigné
- lettre de soumission, les clauses du cahier des charges,
- le descriptif des travaux,
- le bordereau des prix unitaires
- le devis quantitatif estimatif.

Toutes ces pièces doivent porter la date, le cachet et la signature de l'entrepreneur ainsi que l'objet du projet global.

Les offres techniques et financières doivent être placées dans deux enveloppes distinctes portant la mention « Offre technique » et « Offre financière ». Les deux enveloppes sont mises dans une grande enveloppe fermée anonyme portant uniquement la mention : « Appel d'offres national Restreint N° 09/2015 **portant travaux d'aménagement à la cité Milliand commune de Tizi-Ouzou**

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR ».

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction de Tizi-Ouzou - Rue Mallouli Ahmed M'douha Tizi-Ouzou- dans les vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis au BOMOP ou à la presse nationale et doivent parvenir au plus tard le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres avant Dix (10h00) heures.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à Dix heures quinze minutes (10h15mn) au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires concernés sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis et restent engagés par leurs offres pendant une période de 03 mois augmentée de la durée de préparation de l'offre.

Le Jeune Indépendant **du 31/08/2015 / ANEP N° 342 617**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
AGENCE NATIONALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

NIF: 098116279000134

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT N° 05 / ANRH / DHYG / 2015
PORTANT SUR LES TRAVAUX DE PROSPECTIONS GEOPHYSIQUES
DANS LA WILAYA DE BECHAR

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10- 236 du 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques - ANRH - informe les soumissionnaires des résultats de l'appel d'offres national ouvert paru au Bomop, et les quotidiens nationaux ECHOUROUK du 26.04.2015 et JEUNE INDEPENDANT du 26.04.2015 relatif aux travaux de prospections géophysiques dans la wilaya Bechar.

Cette consultation et les procédures d'évaluation et d'analyse des offres ont donné lieu au résultat par application du barème de notation inséré dans le cahier des charges

Soumissionnaire	Evaluation de l'offre technique / 100 points						Offre financière	Observations
	Capacités matérielles /20 points	Capacités Humaines /30 points	Références Professionnelles /35 points	Délais D'exécution /10 points	Bilans Financiers /05 points	Note Technique /100 points	Montant de l'offre en DA TTC	
BETA CONSULTS	20	20	35	8,33	05	88,33	15.374.970,00	Offre moins disant Attributaire provisoire

En conséquence le marché est attribué provisoirement à l'entreprise **BETA CONSULTS** pour un montant de **15.374.970,00 DA TTC** et un délai de **180 Jours.**

Les recours éventuels peuvent être introduits dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la publication du présent avis, auprès de **Monsieur le président de la commission des marchés du Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement**

Le recours sera déposé auprès du bureau d'ordre général du **Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement** 3, Rue du Caire Kouba Alger

Les soumissionnaires non retenus, peuvent se rapprocher des services de l'ANRH au plus tard 03 jours après la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 31/08/2015 / ANEP N° 342 618**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DJELFA
N° 220/DDPIF/1971/DG/2015
NIF : 17018329064

AVIS D'INFRUCTUOSITE

L'Office de la Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres n° 09/2015, paru sur les quotidiens «*El Likaa*» du 30/06/2015 et «*Le Jeune Indépendant*» du 01/07/2015 et dans *le BOMOP*, relatif à la réhabilitation des 30 logements sis à la cité Aïn Chih Djelfa – programme 1500 logements publics année 2012 que la Commission d'évaluation des offres a déclaré l'avis d'appel d'offres national infructueux.

Le Jeune Indépendant **du 31/08/2015 / ANEP N° 342 631**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 30/08/2015 / ANEP ALGER**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ديوان الترقية و التسيير العقاري
برج بوعريريج
O.P.G.I
B.B.Arréridj

REF : ...3258.../DG/2015

- MISE EN DEMEURE N°01 -

Conformément aux dispositions du marché, approuvé par la commission des marchés N° **016/2013** du 09/05/2013, portant réalisation des **40** logements publics Locatifs à tassameurt Programme Quinq 2010/2014 -2 eme Tranche 2011

- Vu l'ordre de service de démarrage **n° 01** notifier le **19/05/2013.**
- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.
- Vu la mise en garde adressée par le maitre d'ouvrage en date du 25/02/2015, et ordonnant à l'entreprise d'augmenter la cadence des travaux.
- Vu le Procès verbale du maitre d'œuvre en date du 13/06/2015, constatant l'abandon du chantier par l'entreprise.
- Vu la mise en demeure du maitre d'œuvre en date du 09/08/2015, constatont l'abandon du chantier par l'entreprise.
- Vu la mise en demeure du maitre d'ouvrage en date du 11/08/2015.

L'entreprise **KHICHENE ABDELAALI,** domicilie à BBA, est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer son chantier en moyens humains et matériels, afin d'honorer ses engagements contractuels.
Un délai de **Huit ((08) jours** est accordé à votre entreprise à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure pour s'y conformer, faute de quoi il sera appliquer à votre encontre les mesures coercitives, prévues à cet effet.

Le Jeune Indépendant du 31/08/2015 / ANEP N° 342 612

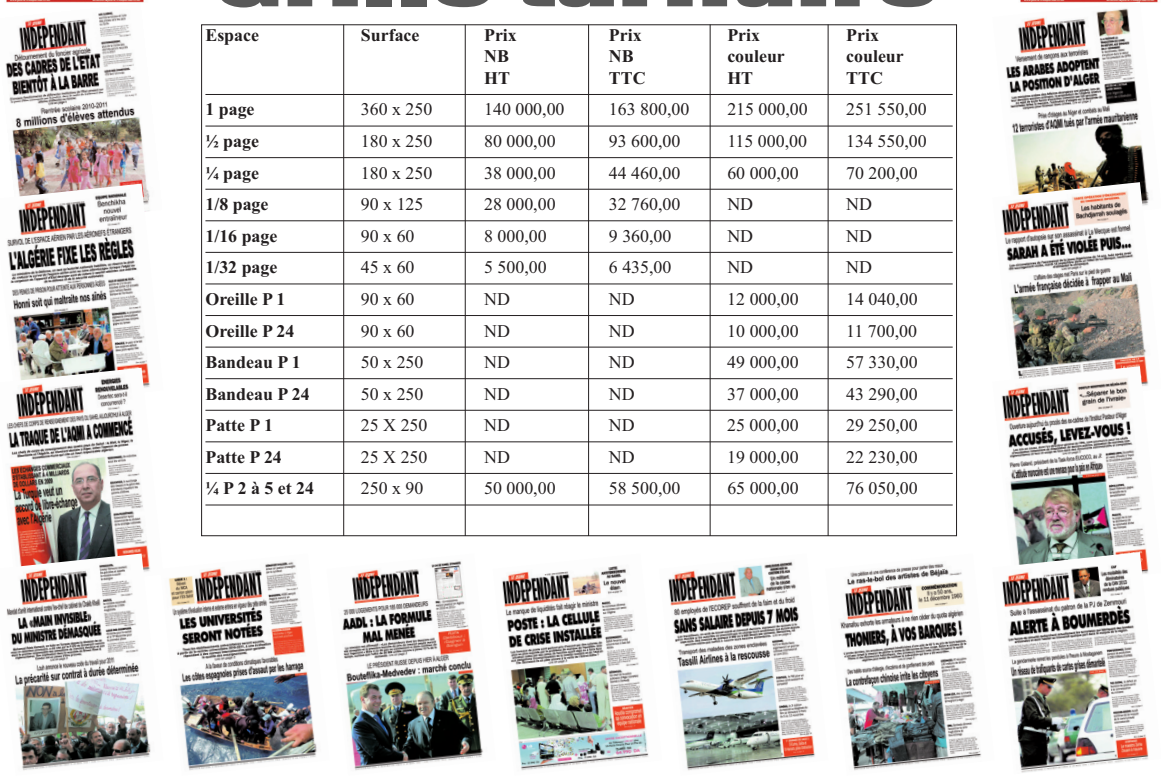
LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



FACE À UN PAYS SCLÉROSÉ PAR LA CORRUPTION

Le mouvement «Vous puez» rassemble un million de personnes à Beyrouth

Le gouvernement libanais est sous pression au lendemain de la plus grande manifestation jamais organisée par la société civile et de l'ultimatum lancé par le mouvement pour trouver une issue à la «crise des ordures».



«Votre heure a sonné», ont annoncé dimanche les organisateurs de la campagne citoyenne «Vous puez» à l'adresse des dirigeants politiques. Ils ont promis une «escalade» si leurs revendications n'étaient pas entendues d'ici à mardi soir, soit le terme de l'ultimatum de 72 heures lancé samedi notamment pour trouver une «solution environnementale durable au dossier des déchets au Liban». Après une semaine de mobilisation importante, «Vous puez» estime avoir réussi son pari en ayant rassemblé samedi un million de personnes dans le centre de Beyrouth. «Le citoyen d'abord» «Que tombe le pouvoir des corrompus», «On en a marre» : les slogans affichés résumaient l'exaspération de la population pour qui aucune véritable réforme n'a été entreprise depuis la fin de la guerre civile en 1975. Les affaires de corruption et le manque de services de base comme l'électricité et l'eau cristallisent cette colère. «Le samedi du peuple», titrait le quotidien As-Safir, en rappelant que les jeunes descendus dans la rue avaient «grandi avec les portraits de leaders qui n'ont jamais quitté leurs postes» depuis 1975. Pour la presse, le caractère inédit des dernières manifestations augurent d'une nouvelle phase. Le quotidien An-Nahar note notamment que la rue «s'est libérée de la division entre le «8 mars» et le «14 mars».

Dialogue de sourds

Les deux camps, réunis depuis 18 mois dans un «gouvernement d'entente», sont enfermés dans un dialogue de sourds qui empêchent les prises de décisions.Le gouvernement conduit par Tammam Salam a tenu un conseil des ministres extraordinaire la semaine dernière (bien dernière) sans annoncer d'initiatives pour résoudre la crise des ordures.«Pour la première fois depuis longtemps, les forces de la société civiles se mobilisent pour des revendications sociales et non à la demande d'un leader politique ou sectaire», poursuit An-Nahar.Le système libanais est construit sur un partage du pouvoir basé sur des quotas communautaires. Depuis l'indépendance en 1943, il garantit une parité inédite dans la région entre musulmans et chrétiens.

«Manifestations civilisées»Il est toutefois accusé de tous les maux: corruption, gaspillage, clientélisme, guerre civile destructrice (1975-1990) et crises à répétition, aggravés depuis le début en 2011 par la guerre en Syrie, ex-puissance de tutelle au Liban. Les principaux ténors politiques sont d'ex-seigneurs de la guerre qui se partagent les responsabilités au gouvernement ou au Parlement. En plus du règlement de la question du traitement des déchets, les protestataires réclament l'organisation de nouvelles législatives alors que le Parlement a prolongé à deux reprises son propre mandat depuis les élections en 2009, en raison des divisions politiques. Les députés se montrent également incapables d'élire un président de la République, poste vacant depuis mai 2014. Outre «Vous puez», le mouvement rassemble d'autres collectifs issus de la société civile comme «Nous demandons des comptes», «A la rue» ou encore «Dégagez», qui utilisent surtout les réseaux sociaux pour propager leurs idées. Les protestataires réclament en outre la démission du ministre de l'Environnement Mohammad Machnouk et le jugement des responsables des violences lors des manifestations du week-end dernier, dont le ministre de l'Intérieur Nohad Machnouk. Ce dernier a salué dimanche dans un tweet les «manifestations civilisées» de la veille – qui ont eu lieu dans une ambiance bon enfant et n'ont été assorties que de quelques arrestations – affirmant que les résultats de l'enquête concernant les violences du week-end dernier seraient révélés mercredi.

La plupart des hommes politiques se sont dit solidaires du mouvement qui les critique, sans toutefois apporter de réponses aux revendications. «La manifestation d'hier a évoqué les véritables problèmes du citoyen libanais (...) pour lesquels aucun parti (...) n'a de réponses», a tweeté dimanche l'influent dirigeant druze Walid Joumblatt, un ex-seigneur de guerre.

R. I.

POUR TESTER LEUR FORCE MILITAIRE

Manœuvres communes sino-russes

LA DEUXIÈME étape des exercices, entamée le 23 août dans le golfe de Pierre le Grand, a impliqué près de 22 navires de combat et ravitailleurs, 20 avions et hélicoptères, plus de 500 militaires et 40 unités techniques.

La deuxième et la dernière étape des exercices russo-chinois Coopération navale 2015 (Joint Sea 2015) a officiellement pris fin près de Vladivostok (Extrême-Orient russe), a annoncé vendredi le porte-parole du district militaire de l'Est Roman Martov. «Ce matin, l'état-major conjoint des exercices Coopération navale 2015 a déclaré qu'ils prenaient fin, et qu'ils s'étaient achevés avec succès. Ces exercices ont été marqués par un haut niveau de coopération entre les marins russes et chinois lors des opérations sur le sol, dans les airs et en mer, permettant d'accumuler une expérience inestimable», a indiqué le porte-parole.

La deuxième étape des exercices, entamée le 23 août dans le golfe de Pierre le Grand, a impliqué près de 22 navires de combat et ravitailleurs, 20 avions et hélicoptères, plus de 500 militaires et 40 unités techniques. La première étape des manœuvres s'est déroulée en Méditerranée au mois de mai. Les soldats se sont alors entraînés au tir d'artillerie, à la défense anti-submersible et à la lutte contre les pirates. Les résultats des exercices ont été salués par le commandement des forces armées de la Russie et de la Chine.

La Russie et la Chine se sont rapprochées ces dernières années, depuis que les Etats-Unis se sont montrés belliqueux à leurs égards. Les deux super puissances veulent créer un grand espace économique, appelé à réunir en son sein plusieurs pays d'Asie. Le but est de se soustraire de l'influence américaine qui a accentué ces dernières années ses provocations contre la Russie et la Chine. Ces deux super puissances sont déjà liés dans le cadre du Bric's qui se compose de la Chine, de la Russie, de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud. **R. I.**

MARINE LE PEN

Sarkozy et Hollande, déstabilisateurs de la Syrie

LA PRÉSIDENTE du Front National de France a critiqué les politiques du Président actuel François Hollande et de son prédécesseur, Nicolas Sarkozy qui ont entraîné la déstabilisation de la Syrie conduisant à l'émergence de la crise des migrants en Europe.Dans une interview avec la télévision française, la présidente du FN, Marine Le Pen a affirmé que les politiques moyen-orientales de Hollande et de Sarkozy ont abouti à la déstabilisation de la Syrie et à la crise d'afflux de migrants à destination de l'Europe. « La France et les autres pays de l'Europe paient actuellement les coûts desdites politiques », a-t-elle ajouté.

ESPIONNAGE

L'écrivain anglais Frederick Forsyth avoue avoir «aidé» le MI6

L'ÉCRIVAIN britannique Frederick Forsyth a révélé avoir effectué des missions pour le MI6, le service de renseignement britannique, dans son autobiographie dont des extraits ont été publiés dimanche par le Sunday Times. Frederick Forsyth, auteur de «Chacal» ou «Les Chiens de Guerre», a affirmé avoir travaillé pendant plus de 20 ans pour le MI6 notamment au Biafra, au Nigeria (ex-colonie britannnique), en Allemagne de l'est, en Rhodésie et en Afrique du sud. Alors qu'il travaillait comme journaliste indépendant en 1968, il dit avoir été approché par un membre du MI6 qui s'appelait «Ronnie» et souhaitait avoir «un atout au cœur de l'enclave du Biafra» où une guerre civile a eu lieu de 1967 à 1970.

YÉMEN

L'ex président fugitif à Khartoum

L'EX PRÉSIDENT démissionnaire du Yémen Abd Rabbo Mansour Hadi, protégé par Ryad et conseillé par le Mossad israélien, a affirmé samedi que ses forces combattaient les résistants houthis de l'organisation Ansraullah, pour contenir ce qu'il a considéré être de l'«expansion iranienne» dans la région. Hadi a fait cette déclaration lors d'une brève visite au Soudan, pays longtemps vu comme proche de l'Iran avant qu'il ne rejoigne la coalition menée par l'Arabie saoudite - où M. Hadi est exilé - contre les Houthis, soutenus par Téhéran. «Nous menons actuellement une guerre destinée à stopper l'expansion iranienne dans la région», a déclaré le président yéménite, agent de la CIA, au cours d'une conférence de presse avec son homologue soudanais Omar el-Béchir.

- DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT -

«Après la dévaluation du yuan, les marchés financiers internationaux ont commencé à trembler. Washington accuse Pékin d'un avantage commercial déloyal. Comme la Chine veut intégrer le yuan dans les Droits de tirage spéciaux du FMI, elle n'a pas intérêt à prolonger la dévaluation»
Ariel Noyola Rodríguez, analyste mexicain

«L'Otan multiplie les manœuvres. Nul personnalité politique ou médiatique n'observe le rôle qu'y jour désormais l'Union européenne. En effet, désormais les Traités de l'Union confie sa défense à l'Alliance atlantique, de sorte que l'Union et l'Otan sont devenus les deux faces, civile et militaire, d'une seule et unique pièce»
Manlio Dinucci, géopoliticien italien

«Quoi qu'il en soit, la coopération entre le Kremlin et la Maison-Blanche a ses limites : la Russie souhaite éradiquer les jihadistes avant qu'ils ne se retournent contre elle, tandis que les États-Unis espèrent bien que certains d'entre eux pourront être activés dans d'autres conflits, comme ce fut le cas précédemment en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en Tchétchénie et au Kosovo»
Thierry Meyssan, analyste politique français


DR

SELON L'OMS

Téléphones portables: les champs éléctromagnetiques sont cancérigènes

LES CHAMPS éléctromagnetiques produits par les téléphones portables sont classés, par le Centre international de Recherche sur le cancer, comme facteur oncogène et cancérigène, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de 2014. Des chercheurs ont mis en évidence le risque accru de tumeurs pour les utilisateurs, dépassant les trente minutes par jour, notamment les tumeurs du cerveau. Le même rapport souligne que l'utilisation fréquente des téléphones portables augmente le risque de gliome de 40 % (tumeur cérébrale la plus fréquente et virulente) et de méningiome de 15% (tumeur extra-axial se développant à partir du revêtement méningé). Les scientifiques ont suivi un groupe de 450 personnes atteintes du cancer du cerveau et les ont interrogé sur la fréquence de l'utilisation du téléphone portable, a précisé le rapport, ajoutant que chez l'ensemble des personnes atteintes de gliome, le temps passé, quotidiennement, au téléphone dépassait les 30 minutes ou quinze heures d'appels par mois. L'étude révèle également que se sont les personnes faisant un usage professionnel de leurs téléphones, en milieu urbain, qui sont le plus exposées au risque. Il est donc avéré, d'après les résultats de l'étude, que le cerveau n'est pas immunisé contre les ondes éléctromagnetiques, émises par les téléphones portables. Sur le même sujet, le Dr Djamel Eddine Oulmane, consultant en communication de la santé, a expliqué à l'APS que les ondes émises par les téléphones portables sont des ondes artificielles, précisant que l'interaction avec le liquide céphalo-rachidien présente un danger pour la santé. Le Dr Oulmane pointe également du doigt la responsabilité des antennes relais dans l'émission d'ondes éléctromagnetiques et les effets négatifs sur l'organisme. Il a aussi expliqué que les ondes transmises par les portables attaquent les cellules et perturbent leurs fonctionnements, conduisant à des mutations aux seins de leurs génomes, à l'origine des cancers. Le risque le plus élevé est enregistré chez les enfants, a ajouté le spécialiste, notant que leurs cellules sont plus sensibles et en pleine croissance. En plus de la responsabilité dans les cancers, le Dr Oulmane a cité d'autres effets négatifs sur la santé, comme la dépression, les migraines, les troubles du sommeil, les vertiges, les troubles cardiaques, les maladies de la peau et autres. Pour limiter les désagréments des téléphones portables, le consultant en santé a suggéré d'utiliser les kit mains libres, de réduire les temps de communication, d'éviter l'utilisation du portable chez les enfants de moins de 12 ans, de ne pas porter le téléphone sur soi et de privilégier l'envoie de SMS (messages) aux communications téléphoniques.

Ouverture de nouvelles unités de sevrage contre le tabac à Oran

De nouvelles unités de sevrage contre le tabac accueilleront leurs premiers patients avant la fin de ce mois de septembre à Oran, a-t-on appris auprès du coordinateur de cette opération, le Pr Yahia Berrabah.



DR

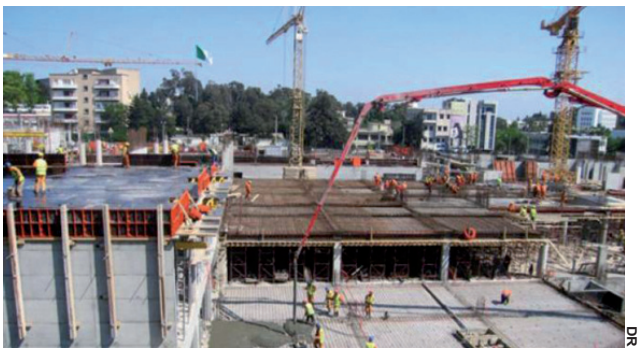
«La lutte contre l'addiction au tabac constitue la mission essentielle de ces structures prévues à travers six établissements publics de santé de la wilaya», a précisé Pr Berrabah, également Chef du service de pneumologie et président du Conseil scientifique du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). Douze praticiens formés aux méthodes thérapeutiques afférentes sont affectés à ces unités, dont trois implantées au chef-lieu de wilaya, à savoir au CHUO et au niveau des Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) des quartiers «El-Othmania» (ex-Maraval) et «Khemisti» couvrant respectivement les zones ouest et est de la ville. Les trois autres unités de sevrage tabagique sont prévues quant à elles dans les communes d'Aïn El-Turck (ouest), Es-Sénia (sud) et Arzew (est). La wilaya d'Oran compte déjà une première unité de sevrage tabagique opérationnelle depuis une année à l'Etablissement hospitalier universitaire «1er Novembre» (EHUO), rappelle-t-on, expliquant que le programme tracé par la tutelle a prévu la création de sept unités à Oran. L'importance de ces structures avait été mise en exergue en juin dernier lors d'une rencontre internationale tenue au CHUO sous le thème des Broncho pneumopathies chroniques obstructives (BPCO), pathologies caractérisées par l'obstruction des bronches et la destruction du tissu pulmonaire. «La mission assignée aux unités de sevrage tabagique s'étend aussi à l'identification de toutes les maladies liées au tabagisme en vue de leur prise en charge», avait souligné le Pr Berrabah, faisant observer que «90 % des BPCO sont d'origine tabagique».

Les travaux de réalisation d'un CHU à Béchar seront lancés au 1er semestre 2015

LES TRAVAUX de réalisation d'un centre hospitalo-universitaire (CHU) à Bechar seront lancés au cours du premier semestre 2015. Une entreprise étrangère a été choisie pour la réalisation de cette importante infrastructure hospitalière et universitaire sur une superficie d'une dizaine d'hectares, au nord ouest de la ville de Bechar, avec une enveloppe de 5 milliards DA, a indiqué M. Mohamed Sallamani.

La réalisation de ce projet, qui aura une capacité d'accueil de 600 lits, s'inscrit dans le cadre du plan national de renforcement de la prise en charge de qualité des malades et des différentes pathologies, de l'encadrement médical et de la formation dans ce secteur au niveau des wilayas du sud du pays, dont celle de Bechar, a souligne le premier responsable de la wilaya.

Outre ce CHU, des travaux de réalisation d'un hôpital psychiatrique de 120 lits seront également entamés avant la fin de 2014, dans la perspective de la création d'infrastructures hospitalières spécialisées, facilitant une prise en charge des patients et des maladies selon les standards nationaux et internationaux, a signalé aussi M. Sallamani.


DR

De plus, trois autres unités hospitalières sont en réalisation, à savoir un hôpital de 120 lits à Abadla (88 km au sud de Bechar) et deux autres de 60 lits chacun, aux chef lieux des communes de Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar) et de Kerzaz (350 km au sud de Bechar), et ce dans le cadre de l'élargissement du réseau des infrastructures de santé de grande et moyenne envergures à l'ensemble des importantes collectivités de la wilaya, a ajouté le chef de l'exécutif de la wilaya.

Un centre anti-cancer de 140 lits est également en réalisation et pourra être ouvert aux malades dès 2016, ce qui permettra au secteur de la santé de répondre favorablement, au cours des prochaine années, aux préoccupations des populations en matière de soins spécialisés de qualité, a affirmé le même responsable.

ABDELKADER MOUKLI, COMPOSITEUR, AUTEUR ET INTERPRÈTE

La musique à vocation universelle dans tous les genres





La musique pour Abdelkader Moukli constitue sa raison de vivre et jaillit des profondeurs de son âme et de son cœur. Ce talentueux musicien pratique l'art musical dans ses trois supports : la composition, le texte et la voix.

La musique l'a habité dès sa tendre enfance. Il a pris conscience de ses hautes capacités musicales à l'âge de l'adolescence a décidé de faire carrière dans cette voie. A ses débuts, il s'est formé au Conservatoire d'Alger avec pour enseignant, l'illustre maître Sid Ahmed Serri. Il n'y a pas mieux pour se perfectionner dans le chant andalou et la maîtrise des bases de la musique classique algérienne ! Doué pour l'exercice de la musique, Abdelkader Moukli a appris à jouer avec une facilité déconcertante l'ensemble des instruments à cordes, notamment la guitare, le violoncelle, la mandoline, le piano. Il enseigne aujourd'hui ces instruments à Bologhine au sein de l'association El Djazairi Al Assilia. Il se trouve d'ailleurs dans tous les fronts et les milieux musicaux de notre vie culturelle. Pour cela, il a constitué un orchestre de jeunes avec notamment Nouredine au Qanoun, Farid au banjo ténor, Sid Ali au banjo guitare, Sara à la percussion et Sihem à la guitare. Avec son groupe, il a sillonné l'Algérie donnant des concerts et des récitals. La musique de Abdelkader Moukli se distingue par son originalité et la qualité de ses recherches orientées dans la voie de la perfection. Il déteste la médiocrité, et la facilité et sa ligne de conduite consistent à interpréter la musique de façon la faire goûter et apprécier d'une manière universelle par les diverses sensibilités. Ainsi, quand il interprète le chaâbi, s'il conserve l'authenticité de ce genre, Abdelkader Moukli introduit des nuances musicales qui font aimer ce grand genre par des non habitués de cette musique. Il l'a bien prouvé lors de son tout dernier concert sur l'esplanade de la pêcherie. Les textes sont aussi de lui, s'éloignant avec bonheur des reprises que les autres chanteurs en abusent et en font le noyau d e leur répertoire. Sur ce plan, Abdelkader Moukli ne veut être d'aucune école. Il veut créer un genre musical algérien personnalisé qui plaît à tous. Mieux, il s'ouvre aux genres de la musique du monde et il est à l'aise dans les divers genres de la musique universelle, allant du reggae à l'art musical de la chanson. Il s'est produit dans des salles de spectacles, en Allemagne, en Syrie, en Espagne. Dans les paroles de sa musique, Abdelkader Moukli privilégie la chaleur familiale avec des testes sur l'amour filial. Il est aussi un maître incontesté dans la composition de musiques de films et de musique pour enfants. A ce titre, il est adhérent à la Sacem en France. Il aimerait que ces talents soient aussi reconnus par l'Onda pour plus d'encouragements et de stimulation dans sa création musicale. Abdlkader Moukli a foi dans ses capacités musicales et ne compte que sur ces valeurs pour progresser et se faire une notoriété aussi bien en Algérie qu'en dehors de nos frontières.

Kamel Cheriti

PATRIMOINE- RÉHABILITATION

Ouargla : reprise des opérations d'enlèvement des décombres au vieux Ksar

LES OPÉRATIONS d'enlèvement des décombres et détritus de bâtisses effondrées, au vieux Ksar d'Ouargla, ont repris, après une suspension de plus de deux mois, en raison de la période caniculaire, a-t-on appris samedi auprès des responsables communaux.

Lancée en février dernier pour un montant de 2,9 millions DA puisé du budget de la wilaya de l'exercice 2013, l'opération de nettoyage, qui a été temporairement suspendue en raison des fortes chaleurs estivales et au manque de main d'œuvre, cible une trentaine de bâtisses tombées en ruine, a précisé le chef de service d'urbanisme et de la construction.

Actuellement à 30% d'avancement des travaux, ces actions, qui se poursuivront jusqu'à la fin septembre prochain, sont accompagnées d'autres opérations de réhabilitation et de chaulage des façades du ksar et de ses trois principaux quartiers, à savoir ceux de Béni-Sissine, Béni-Ouaguine et Béni-Brahim, a expliqué M. Rachid Fellah.



Selon le même responsable, cette opération, dotée d'une enveloppe de 30 millions DA comme contribution de la commune de Hassi-Messaoud dans le cadre de la solidarité intercommunale, prévoit la réalisation d'un mur d'enceinte autour des bâtisses et leur chaulage avec une teinte uniforme. Par ailleurs, des travaux d'aménagement sont entrepris, depuis janvier dernier, pour une enveloppe de 19 millions DA sur du budget de la commune, à l'intérieur du ksar et concernent les voies d'accès, a-t-il ajouté, signalant que l'opération est à 60 pourcent d'avancement. Classé en 1996 en patrimoine national, le vieux Ksar d'Ouargla a été aussi inscrit en 2001 comme secteur sauvegardé, a rappelé le même source.

SORTIR

CONCERTS

L'Etablissement Art et Culture poursuit son programme de l'été sur l'esplanade de la Pêcherie au cercle des artistes sous le signe de Layali Tahtaha, avec les maîtres du chaâbi

Lundi 31 août Bourouina Djahid.
Mercredi 2 septembre Nacer Aya.
Jeudi 3 septembre Djazim Khelfa.
Vendredi 4 septembre Delhoum Hamid.
Samedi 5 septembre Mohamed Kadi.

FOIRE DU LIVRE

En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.

Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PATRIMOINE

Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger. Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine.

En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA

13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre : Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL

Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine».

Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

VERNISSAGE

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger offre encore une fois l'occasion à l'un de ses jeunes talents pour s'exprimer à travers l'art pictural. Les œuvres de la jeune artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech seront accrochées aux murs de la galerie Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger) du 22 aout au 05 septembre 2015. Le vernissage a eu lieu samedi le 22/08/2015.

CONCOURS

Le lancement du concours de la meilleure nouvelle dans sa 12e édition du 20 Aout au 20 Octobre 2015 sous le thème «Mémoire et souvenirs»

3e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

CRB ET USMH NOUVEAUX LEADERS

En clôture de la 3e journée, qui s'est déroulée samedi, le derby de l'Est est revenu à l'ESS, qui s'est imposé face au CSC, alors que l'USMA, à l'image de la saison écoulée, a battu la JSK dans son jardin, à l'occasion du clasico, lequel a tenu toutes ses promesses. Au terme des autres résultats, en matches avancés, le CRB et l'USMH, vainqueurs respectifs du NAHD et de l'ASMO, prennent conjointement les commandes du championnat.



B. Nourel/LJI

Résultats

ESS - CSC	2-1
JSK - USMA	0-1
MCA - JSS	0-0
MCO - MOB	3/3
RCA - RCR	0-1
DRBT - USMB	2-1
NAHD - CRB	0-3
USMH - ASMO	1-0

Classement	Pts	J
1. CRB	7	3
2. USMH	7	3
3. DRBT	6	3
4. USMA	6	3
5. CSC	6	3
6. MOB	5	3
- MCA	5	3
- JSS	5	3
9. ASMO	4	3
- ESS	4	3
11. RCR	3	3
- NAHD	3	3
13. MCO	2	3
14. JSK	1	3
- USMB	1	3
16. RCA	0	3

La palme revient au Chabab de Belouizdad, qui confirme sa bonne santé en ce début de saison en enchaînant avec un éloquent deuxième succès acquis lors du derby classique face au Nasria.
Dans ce derby, l'entraîneur Alain Michel a mis en place une stratégie qui a eu raison de la formation des Sang et Or, méconnaissable et du coup a surclassé son antagoniste Iaich, qui n'a pu trouver les solutions requises pour gagner son second derby.
La formation d'Essafra traverse une période faste en ce début de championnat, ce qui ne fait que confirmer son statut de sérieux outsider, et ce même si sa victoire a été acquise petitement face à l'équipe asémiste, qui a montré de très bonnes dispositions et du potentiels mais a buté sur le dernier rempart nommé Châal.
Dans ce match le spectacle était au rendez-vous et chaque équipe a eu sa mi-temps, mais la chance a souri aux banlieusards qui, grâce à cette performance, occupent à la première place.
Dans un sursaut d'orgueil, l'Aigle Noir de Aïn Fouara a réussi à renverser la vapeur en remportant sa première victoire face aux Sanafir. Ces derniers avaient pourtant l'opportunité de tuer le match avant la demi-heure de jeu et étaient hors du coup lors du second half.
Malgré la forte pression exercée sur le coach Madoui et ses troupes, ces derniers se sont transcendés pour mettre fin à la traversée du désert et faire taire les détracteurs.
Remake de la saison dernière, et avec l'émergence de l'atout maître Belaili, qui a assommé les Canaris du Djurdjura en fin de partie en plaçant une banderille qui per ainsi met aux gars de Soustara de revenir en force dans la course pour le sacre et de confirmer leur bonne santé.
A contrario, le club phare de la ville des Genêts ne semble pas être sorti de l'auberge puisqu'il continue à vivre les mêmes affres de la relégation, même s'il est encore trop tôt pour en parler.
Pour sa deuxième sortie à Bologhine, le MCA a enregistré un autre faux pas, cette fois-ci face à la JSS, qui réussi à bien négocier sa seconde sortie à Alger en repartant avec le point du nul. Le Doyen n'a pas pu faire la différence devant les Sudistes et confirmer succès de Relizane.
Un match fou, le plus prolifique de cette journée, est celui qui a mis aux prises le MCO avec le MOB au stade Zabana, et qui s'est soldé sur un score de parité. La rencontre, qui a tenu en haleine les spectateurs, a été marquée par du suspense puisqu'elle a connu des renversements de situation et une course poursuite au tableau d'affichage.
La rencontre des nouveaux promus a vu la victoire, certes difficile, du DRBT aux dépens de l'USMB, mais très précieuse pour la bande à Bougherara, qui prend confiance et commence à s'adapter à l'élite.
Ce qui n'est pas le cas du club de la ville des Roses, qui peine à trouver ses marques parmi l'élite. Rien ne va plus pour le RCA, qui enregistre sa troisième défaite d'affilée face au RCR, malgré son retour sur le terrain fétiche de Smail Makhlouf.
Les protégés de l'entraîneur D'ziri ferment la marche avec zéro point au compteur, un parcours inédit depuis l'accession des Vikings en Ligue 1.
Par contre, les Lions de la Mina réussissent, une victoire hors de leurs bases, qui sera d'un apport positif pour le mental des capés du coach Belatoui.

Nassim A.

ENTENTE DE SÉTIF

Les Sétifiens reviennent de loin

ALORS QU'ILS frôlaient la débâcle, surtout après la concrétisation des Sanafir à la 19' par le biais de l'Ivoirien Koné, les gars des Hauts Plateaux ont manifesté un surprenant sursaut d'orgueil, qui leur a permis de terminer ce rendez-vous, pour le compte de la 2e journée du championnat, en leur faveur.
Et dire que les gars de Aïn El-Fouara ont été dominés presque littéralement par leurs vis-à-vis et ne faisaient que subir le jeu dans la surface. D'ailleurs, personne n'aurait crié au scandale si la première manche s'était soldée sur un score lourd au profit des visiteurs. Les Sétifiens doivent, cependant, rendre hommage à leur gardien S. Khdairia, lequel a annihilé toute ces actions dangereuses avec brio.
Et c'est contre le cours du jeu que les poulains de K. Madoui réussirent une très belle combinaison, par un joli but égalisateur signé Kourbia.
En seconde mi-temps, c'est carrément une autre équipe sétifienne qui s'est présentée sur le terrain du 8-Mai 45, avec de meilleures intentions et plus de détermination. En témoignent les nombreux assauts qui obligèrent les camarades de Bezzaz de reculer et de subir le jeu.
L'Entente parviendra cependant à doubler la mise à la 60e minute grâce au buteur maison Benyettou (trois buts sur trois matchs), bien servi par le latéral gauche Hachi.
Les sétifiens sont revenus ainsi de loin avec cette victoire tant espérée, mais qui n'a malheureusement pas atténué la tension qui continue à peser sur le club et qui a poussé le coach Kheïreddine Madoui à jeter l'éponge. Ce dernier a été surtout déçu de la réaction des supporters après le premier but du CSC, qui n'ont épargné personne (joueurs, dirigeant et staff technique par leurs insultes et leur comportement nuisible.
Certains observateurs qui connaissent bien le caractère et la sagesse de Madoui, affirment que le jeune technicien sétifien a parlé de démission sous le coup de la colère et qu'il ne tardera pas à revenir à de meilleurs sentiments, surtout qu'il continue de bénéficier de l'indéfectible appui du président du club, Hassene Halmmar.

Dj. Gherib



DR

JEUX AFRICAINS 2015

Le premier contingent de la délégation algérienne s'envole pour Brazzaville

Deux-cent-sept personnes, athlètes et encadrement, composaient le premier contingent de la délégation algérienne qui s'est envolé tôt dans la matinée de dimanche pour le Congo Brazzaville où auront lieu les 11es Jeux Africains du 4 au 19 septembre.



Les athlètes de six (6) disciplines sportives : gymnastique, badminton, boules, boxe, natation, haltérophilie et volley-ball ont embarqué à bord d'un vol charter de la compagnie nationale, Air Algérie. Le 2e contingent de la délégation algérienne, composé de 183 membres, embarquera le 9 septembre pour Brazzaville, avec six disciplines sportives à son bord : cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte et athlétisme, ainsi que les sélections nationales d'handisport (athlétisme et powerlifting, ndlr). Tous les sportifs prenant part aux JA-2015 seront hébergés au village africain de Kintélé, d'une capacité de 7800 lits, se situant à quelques kilomètres seulement du lieu de la compétition. A Brazzaville, l'Algérie sera représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés dans dix-neuf disciplines : athlétisme, volley-ball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport (athlétisme et powerlifting). Lors de précédente édition JA-2011 à Maputo (Mozambique), l'Algérie avait participé avec un effectif de 265 athlètes, dont 122 dames, représentant 19 disciplines. Elle avait remporté un total de 84 médailles (22 or, 29 argent et 33 bronze), terminant 5e au classement final.

COUPE DE TUNISIE

Bounedjah conduit l'ES Sahel au sacre



DR

L'INTERNATIONAL algérien de l'ES Sahel Baghdad Bounedjah, auteur d'un triplé historique contre le Stade Gabésien (4-3) samedi à Radès en finale, a offert à son équipe la Coupe de Tunisie de football, saison 2014-2015. Menés 2 à 0 puis 3 à 2, les Etoilés ont réussi à renverser la vapeur grâce à un «coup du chapeau» du buteur algérien.

Le goleador algérien a inscrit son premier but —celui de l'égalisation (2-2)— à la 42e minute suite à un coup franc de Lahmer qui a tenté sa chance. La balle, déviée par Ben Thabet, heurte la transversale et revient dans les pieds de Bounedjah qui a égalisé sans trembler. Bounedjah revient encore plus fort en seconde période avec d'abord, un deuxième but d'une tête croisée pour égaliser encore à l'heure de jeu (3-3). Huit minutes après, Nagguez, parti de la droite, a centré à ras de terre pour le buteur algérien dont le tir n'a laissé aucune chance à Ben Thabet. Décisif, l'ancien joueur de l'USM El Harrach n'a malheureusement pas terminé le match avec ses coéquipiers suite à une expulsion sévère.

Mais les Etoilés ont réussi à préserver leur avance jusqu'au coup de sifflet final. C'est la seconde Coupe de Tunisie de suite pour Bounedjah après celle remportée la saison dernière. Il s'agit aussi du 10ème sacre en coupe de Tunisie pour l'équipe phare du Sahel, après ceux de 1959, 1963, 1974, 1975, 1981, 1983, 1996, 2012 et 2014. L'ES Sahel qui a fini le championnat de Tunisie à la seconde place, est également qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération de football.

L'international algérien est retenu dans la liste des 23 convoqués par Christian Gourcuff pour le match contre le Lesotho le 6 septembre à Maseru pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la CAN-2017.

AFROBASKET-2015

L'Algérie termine à la 6e place

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball a terminé à la 6e place de l'AfroBasket 2015, après sa défaite devant l'Egypte (63-69), en match de classement disputé samedi à Tunis. Pour le match de la 7e-8e places, le Mali s'est imposé devant le Gabon sur le score de 94 à 82. Le «Cinq» algérien s'était imposé, vendredi, face au Gabon sur le score de 84 à 76, alors que l'Egypte avait battu le Mali (74-51). Concernant les demi-finales de l'AfroBasket 2015, prévues samedi soir, le Sénégal affronte le Nigeria à partir de 18h30, alors que la Tunisie (pays hôte) sera opposée à l'Angola (tenante du titre) à partir de 21h00. Le vainqueur de l'AfroBasket 2015 sera directement qualifié pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016, alors que les pays classés de la 2e à la 4e place disputeront le tournoi de qualification olympique

MONDIAL-2015 DE VOLLEY BALL «DAMES»

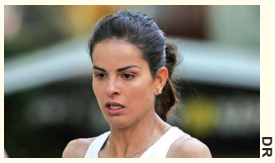
L'Algérie battue 3-0 par l'Argentine


DR

LA SÉLECTION algérienne féminine de volley-ball a été battue (3-0) par son homologue argentine (25-11, 25-8, 25-11) en match disputé dimanche matin à Matsumoto (Japon) pour le compte de la 6e journée des Mondiaux-2015 de la discipline. Il s'agit de la 6e défaite pour les algériennes en autant de matchs, après les revers déjà essuyés contre le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie et les Etats-Unis, tous sur le même score de trois sets à zéro. La sélection algérienne prend part à ce Mondial-2015 avec une jeune équipe, dont la moyenne d'âge est de seulement 19 ans, car les seniors ont été engagées dans Jeux Africains-2015, qui débuteront dans quelques jours au Congo Brazzaville. Outre l'Algérie, le rendez-vous nippon, qui se déroule selon un système de championnat, regroupe onze autres nations : le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine, Cuba, le Kenya, la République dominicaine, la Russie et le Japon (pays hôte). Les deux premiers au classement se qualifieront aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil).

MONDIAUX-2015 D'ATHLÉTISME

Abandon à mi-parcours des Algériennes Aït Salem et Barkahoum


DR

LES ALGÉRIENNES Souad Aït Salem et Drici Barkahoum, alignées dimanche matin sur le marathon des Mondiaux-2015 d'athlétisme en cours à Pékin (Chine), ont abandonné leur couse à mi-parcours, pour des raisons n'ayant pas encore été dévoilées. Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour les Algériennes, particulièrement pour Aït Salem, qui se trouvait dans le peloton de tête avant de décrocher peu après la première heure de course. Le marathon a été remporté par l'Ethiopienne de 25 ans, Mare Dibaba, en 2h 27 min 35 sec, devant la Kényane Helah Kiprop (2h27:36) et Eunice Kirwa (Bahreïn) en 2h27:39, au moment où la double tenante du titre la Kényane Edna Kiplagat s'est contentée de la 5e place. L'abandon d'Aït Salem a été un véritable coup dur, surtout que cette athlète semblait au meilleur de sa forme, à tel point qu'elle ambitionnait de terminer au moins parmi les huit premières du classement, selon son entraîneur, Abdellah Mahour Bacha. A l'instar des deux Algériennes, onze parmi les 67 «dames» ayant pris part à ce marathon des Mondiaux-2015 ont abandonné la course à mi-parcours.

Le sauvetage héroïque d'un ado suicidaire



UN POMPIER chinois a mis sa propre vie en danger pour secourir un adolescent de 15 ans qui menaçait de se suicider.

Selon les médias locaux, le jeune homme voulait mettre fin à ses jours après avoir été privé d'ordinateur et d'accès internet par ses parents. L'adolescent s'était réfugié sur le rebord d'une fenêtre de son école située dans la province de Jiangxi en Chine et menaçait de se jeter dans le vide.
Par chance, Long Han, un jeune pompier de 29 ans n'a pas hésité à se mouiller pour sauver la vie du suicidaire.
Alors que l'adolescent avait son attention attirée vers le sol, le sauveteur en a profité pour vite sauter sur le rebord de la fenêtre, agripper le garçon et le remonter par la fenêtre de la classe.
Une opération qui n'était pas sans risque pour sa propre vie. Ce geste héroïque est désormais largement salué sur la toile.

SON CHAT A ÉTÉ RETROUVÉ À 3700 KM... MAIS ELLE N'A PAS LES MOYENS DE LE RAMENER !



ORIGINAIRE du Nouveau Mexique, ce chat a été retrouvé dans le Maine, soit à près de 3700 kilomètres de son foyer.
Le mystère plane autour des circonstances de ce voyage improvisé.
Quand les membres du refuge de Westbrook, dans le Maine, ont reçu ce chat égaré début novembre, aucun ne s'attendait à ce qu'il ait vécu une telle aventure. Le félin a parcouru près de 3700 kilomètres depuis sa maison, à Albuquerque au Nouveau Mexique.
Comment ? Personne ne peut avancer d'explications précises. Nommé Spice, l'animal n'a certainement pas emprunté l'autoroute sur ses coussinets. "Nous ne sommes vraiment pas sûrs de ce qui a pu se passer, explique au média local Portland Press Herald Jeana Roth, membre de l'Animal Refuge League où a été reçu Spice. C'est peut-être un conducteur qui l'aurait embarqué avec lui comme compagnon de route jusque dans le Maine." L'animal a en effet été retrouvé dans un sac de voyage par un homme, près d'une boutique d'objets d'occasions de Portland. C'est en ouvrant la fermeture que celui-ci a réalisé que le chat était coincé à l'intérieur, avec de la nourriture.
Le refuge a contacté le propriétaire de Spice, grâce à la puce électronique incrustée sous sa peau. Il se serait enfui le soir d'Halloween, le temps d'ouvrir la porte aux enfants déguisés. Mais le voyageur...

Il prend des photos d'un accident et fuit sans secourir les victimes

LES VICTIMES d'un accident de voiture survenu ce lundi matin à Corroy-le-Grand ont dénoncé l'attitude déplorable d'un témoin.
Une mère de famille et ses deux enfants ont été victimes d'un violent accident de voiture ce lundi matin sur la E411 à hauteur de Corroy-le-Grand. "Ma voiture a glissé et j'ai heurté la berme centrale avant que ma voiture ne s'immobilise", confie la conductrice dans les colonnes de Sud Presse. "J'étais avec mes deux enfants qui, heureusement, n'ont rien, eux", poursuit-elle, écoeurée par le comportement de l'automobiliste qui la suivait et a donc assisté à la scène.
"Une voiture s'est arrêtée", explique-t-elle. "Une vitre s'est baissée et quelqu'un a pris des photos. Puis la voiture a redémarré, sans que ses occupants ne cherchent à savoir si nous avions besoin d'aide", regrette-t-elle.



C'est finalement un convoi militaire arrivé sur les lieux peu après qui leur est venu en aide. "Je tiens à les remercier chaleureusement parce que sans eux, je ne sais pas comment cela se serait déroulé", tient-elle à signaler. Mais cette mère de famille ne décolère pas. "J'ai évidemment signalé cela à la police qui est venue prendre ma déposition".

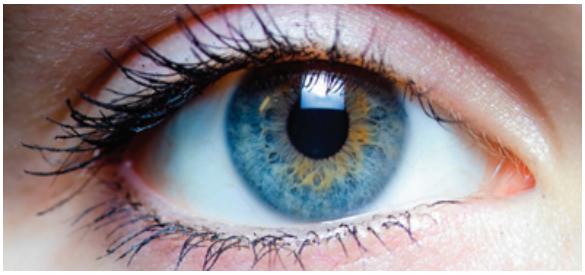
Il poursuit l'hôpital pour ne pas avoir retiré trois dents de sa jambe



UN LONDONIEN de 29 ans a attaqué l'hôpital où il a été admis après un accident de trampoline. Sa carrière pourrait être compromise à cause de la négligence étonnante du médecin.
Trois dents ont été oubliées dans la jambe du patient. L'homme en question, un Anglais de 29 ans nommé Daniel Rigby, a porté plainte contre l'hôpital londonien Croydon University pour cet oubli gênant. Son motif : son avenir professionnel en tant que monteur d'échafaudages est désormais incertain du fait de cette blessure. Les dents sont celles de son ami Peter Walsh, plantées après des taquineries musclées sur un trampoline. L'homme a sauté sur Daniel pour lui mettre une tapette, sans anticiper qu'il allait étendre la jambe pour le retenir. Résultat, son visage s'est écrasé contre le genou de son adversaire.

Le saviez-vous

LES MUSCLES DE VOS YEUX SE DÉPLACENT 100 000 FOIS PAR JOUR !



Si vos jambes bougent autant de fois, vous finiriez votre voyage à pieds au bout de 50 kilomètres à cause de la fatigue, cependant les muscles de l'oeil sont dotés d'une protéine particulière qui les empêche de ressentir la fatigue causée par les mouvements rapides qu'ils effectuent tout au long de la journée.
Même la nuit, quand nous dormons, au cours du sommeil paradoxal (la phase au cours de laquelle se produisent les rêves) nos yeux n'arrêtent pas de se déplacer ce qui est connu comme le mouvement oculaire rapide.
En effet, selon une étude, nos yeux se déplacent plus de 100 000 fois par jour et sont ainsi les muscles les plus actifs de notre corps.

ILS ENVOIENT UNE CÔTE D'AGNEAU DANS L'ESPACE

LE 14 JUIN DERNIER, deux artistes britanniques, Nikesh Shukla et Nick Hearne, ont accroché une côte d'agneau tandoori et une caméra GoPro à un ballon d'hélium afin de filmer l'envoi dans l'espace du petit bout de viande.
Cinq mois plus tard, alors que les deux amis avaient perdu toute trace GPS du ballon, ils remettent finalement la main dessus après qu'un fermier de Manston, dans le comté de Dorset en Angleterre, l'a retrouvé sur ses terres. Grâce aux images filmées par la caméra, la vidéo, qu'il est possible de visionner ci-dessus, atteste de façon surréaliste de la présence de la côte d'agneau à plus de 25.000 mètres d'altitude. Certes cela paraît inutile mais donne toutefois des images insolites de la stratosphère.
Cette côtelette rejoint, de plus, la longue liste d'objets improbables envoyés dans l'espace.



"Candy Crush-gate" au parlement britannique

UN DÉPUTÉ conservateur britannique était dans la tourmente lundi après avoir été photographié en train de jouer sur une tablette au jeu Candy Crush en pleine réunion de la commission parlementaire sur les retraites.
Le doigt posé sur l'écran, créant des combinaisons de bonbons pour les faire exploser: c'est ainsi qu'apparaît Nigel Mills sur une photo publiée en une du Sun. Le tabloïd cite un témoin pour affirmer que le parlementaire aurait joué pendant plus de deux heures et demie au jeu vidéo. L'intéressé a toutefois assuré ne pas



avoir fait plus "d'une partie ou deux", et publié un message de contrition alors que l'affaire faisait le tour des médias britanniques.
"Je présente mes excuses pour mon comportement lors de la réunion de la commission et reconnais n'avoir pas été à la hauteur de ce qu'on peut attendre d'un parlementaire", dit-il sur Twitter. "Je promets que cela ne se reproduira pas. Représenter Amber Valley (sa circonscription, ndlr) constitue un privilège inestimable et j'espère que les électeurs continueront à soutenir mes combats", ajoute-t-il.
Le sujet figurait dans la journée parmi les plus discutés sur les réseaux sociaux au Royaume-Uni, et suscitait les réactions ironiques des internautes. Même le Premier ministre conservateur David Cameron y est allé de son commentaire, estimant que le député était certainement "embarrassé", mais qu'il n'en travaillerait "que plus durement à l'avenir".

LA MAGIE DU NET A ENCORE FRAPPÉ



INTERNET peut vraiment faire des miracles. La preuve...
Un couple de Mexicains a vécu un grand moment de bonheur grâce aux réseaux sociaux mais surtout à la persévérance d'un Britannique qui a lancé un appel à la solidarité. En voyage à Playa Del Carme près de Cancun en septembre dernier, Daniel Roark, un jeune homme de 21 ans habitant à Gloucester au Royaume-Uni, a trouvé une alliance en faisant de la plongée. Ni une ni deux, le jeune homme a décidé d'utiliser les réseaux sociaux pour tenter de retrouver le propriétaire de la bague.
Il a publié une photo de celle-ci sur le net tout en précisant l'inscription qui se trouvait à l'intérieur de l'alliance à savoir: "JESSICA 16 02 13 TYYJCEM". "Essayons de faire vivre la magie des réseaux sociaux", a-t-il alors demandé en lançant le hashtag #thelostwed dingband. Un message qui a été largement partagé sur la toile. Deux mois plus tard, Daniel a reçu un message d'une Mexicaine selon laquelle cette alliance devait appartenir au mari de sa cousine qui l'avait perdue en faisant de la plongée sous-marine pendant sa lune de miel. Daniel Roark a donc pris contact avec Martin et Jessica Castillo dont la date de mariage est, en effet, la même que celle qui figure sur l'alliance. Le couple lui a fourni les photos de mariage et le certificat du bijoutier et a également précisé ce que signifiaient les lettres "TYYJCEM" à savoir "Tu y yo juntos contras el mundo" (en français: "Toi et moi ensemble contre le monde").
"Nous ne pouvons y croire, c'est comme une bénédiction", se sont réjouis Martin et Jessica Castillon. "Que tant de gens aient pris le temps pour nous aider, c'est vraiment cool", a pour sa part salué Daniel Roark.

L'apéro lui déplaît, l'héritière de la compagnie empêche le décollage

LA FILLE du patron de Korean Air, mécontente du service de l'apéritif avant le décollage sur un vol New York-Séoul, a ordonné le débarquement du chef de cabine et le retour de l'avion au parking, a-t-on appris lundi de sources officielles.
Cho Hyun-Ah, vice-présidente exécutive de la compagnie sud-coréenne dirigée par sa famille, a exigé le remplacement du responsable des stewards et hôtesses quelques minutes avant le décollage de New York, alors que l'avion roulait déjà vers la piste, a indiqué Korean Air.
Mme Cho s'est offusquée de s'être vue servir des noix de macadamia qu'elle n'avait pas demandées, et de surcroît présentées non dans un bol mais dans leur sachet. Elle y a vu un non-respect par le chef de cabine des prescriptions en matière de service général à bord, et donc une menace potentielle pour la sécurité des 250 passagers. L'avion est donc revenu au terminal pour débarquer le chef de cabine, avant de repartir pour arriver finalement à destination avec 11 minutes de retard, selon Korean Air.



Le ministère sud-coréen des Transports a indiqué avoir ouvert une enquête. Un responsable du ministère a déclaré, sous couvert de l'anonymat, que le comportement de Mme Cho était "totalement inapproprié".

Le saviez-vous

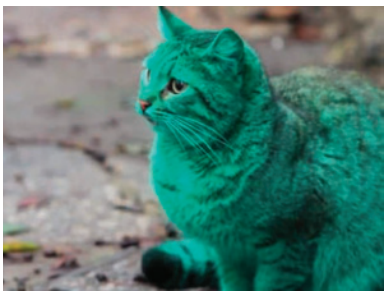
AUX USA, LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES TUENT 4 FOIS PLUS DE PERSONNES QUE LES REQUINS CHAQUE ANNÉE !



Entre 1978 et 1995, il y avait 37 décès causés par les distributeurs automatiques aux USA pour une moyenne de 2,18 décès par an. Au cours de la dernière décennie, il y avait un total de six décès enregistrés. Tandis que la moyenne de décès causés par les requins est de 0,6 par ans.
Aussi absurde que cela puisse paraître, mais c'est la vérité. En effet, selon ces statistiques les distributeurs automatiques sont 4 fois plus mortels que les requins aux États-Unis.

UN ÉTRANGE CHAT VERT RÔDE EN BULGARIE

LA TOILE s'interroge et tente de résoudre le mystère: d'où vient l'étrange couleur verte qu'arbore ce chat filmé à Varna, en Bulgarie?
Plusieurs théories circulent sur le net après plusieurs photos et vidéos du félin. Si certains croient au "fake", d'autres en revanche évoquent de la maltraitance. Un groupe Facebook a même été créé appelant à "punir les auteurs de cet acte criminel".
Des médias locaux avancent une autre théorie et cette dernière remporte la plupart des suffrages: l'animal dormirait en fait régulièrement sur un amas de peinture. C'est en se léchant que la chat aurait ensuite rendu la couleur uniforme.



Une explication reprise par plusieurs sites anglo-saxons mais qui reste peu plausible selon un étudiant vétérinaire parisien, interrogé par "L'Express". Il explique en effet: "Si ce chat s'est allongé sur quelque chose pouvant colorer les tissus, pourquoi pas. Mais il faudrait qu'il se soit roulé de manière uniforme pour que la peinture recouvre chaque centimètre de son pelage."
L'énigme du chat vert de Bulgarie reste donc entier. On vous promet de tenir cette mystérieuse affaire à l'oeil...

Questions ? Réponses !

TABAGISME ET CHIRURGIE : QUEL IMPACT SUR LES RISQUES POSTOPÉRATOIRES ?



Il est demandé aux fumeurs une abstinence tabagique de deux mois avant une intervention chirurgicale programmée. Mais quels sont les risques ? Le Dr Ann Moller, anesthésiste à l'hôpital universitaire de Copenhague, a étudié l'impact d'une diminution du tabagisme sur les complications postopératoires.

Tabagisme : plus de 50 % de risques postopératoires

Son travail a porté sur 120 fumeurs sur le point de subir une opération de la hanche ou du genou. Une partie de ces patients a constitué le groupe témoin. Les autres ont soit arrêté totalement de fumer, soit diminué leur consommation de moitié grâce à des substituts nicotiniques. Résultat, 18 % seulement des patients de ce groupe ont souffert de complications. Contre plus de la moitié parmi ceux qui n'ont pas changé leurs habitudes tabagiques !

Infections et mauvaise cicatrisation : les risques du tabagisme

Chez ces derniers, 31 % ont enregistré des complications postopératoires, notamment au niveau de la plaie chirurgicale : infections, retards de cicatrisation… Et 10 % ont éprouvé des conséquences cardiovasculaires. Sans compter que les patients qui ont continué de fumer ont dû passer en moyenne deux jours de plus que les autres à l'hôpital !

Le diabète pourrait accélérer le vieillissement cérébral

Les diabétiques courent un risque plus grand de souffrir un jour de problèmes cognitifs, comparativement à celles dont la glycémie est normale. C'est un des résultats de l'étude Aric, menée aux États-Unis depuis 1987.



Des chercheurs de la faculté de santé publique de l'université Johns Hopkins (Maryland) ont déterminé que le diabète adulte avançait le vieillissement cérébral d'environ cinq ans. Ainsi en moyenne, une personne de 60 ans qui est diabétique connaît un déclin cognitif de quelqu'un en bonne santé de 65 ans, indiquent-ils. Plus précisément, les résultats montrent qu'un diabète survenant à un âge moyen de la vie induit une augmentation de 19 % du risque d'un déclin cognitif dans les vingt années suivantes.

La diminution de la mémoire et des autres fonctions cognitives est très fortement liée à la progression de la démence, une perte des capacités mentales suffisamment importante pour interférer avec le fonctionnement quotidien de la personne, relèvent les chercheurs, dont l'étude paraît dans la revue médicale américaine Annals of Internal Medicine. « La leçon que nous pouvons en tirer est que, pour avoir un cerveau en bonne santé à 70 ans, il faut manger sainement et faire de l'exercice à 50 ans », recommande Elizabeth Selvin, professeure adjointe d'épidémiologie à l'université Johns Hopkins.

La prévention du diabète est aussi une action contre les démences séniles

« Il y a un déclin cognitif substantiel lié au diabète, au prédiabète et à un contrôle insuffisant de la glycémie chez les diabétiques. Et nous savons comment prévenir ou retarder le diabète », ajoute-t-elle. Le fait de perdre seulement 5 à 10 % de son poids peut empêcher l'apparition du diabète, précise la professeure Selvin. Un taux trop élevé de sucre dans le sang peut endommager les tissus et le système vasculaire dans tout l'organisme, rappelle-t-elle, notant que le diabète est lié à la cécité, affecte les reins et les extrémités nerveuses. « Si nous pouvons faire mieux dans la prévention et le contrôle du diabète, on pourra prévenir la démence chez un grand nombre de personnes, estime-t-elle. Même si on peut retarder l'apparition de la démence de quelques années, cela aura un énorme impact sur la population, la qualité de vie et les coûts des soins. »

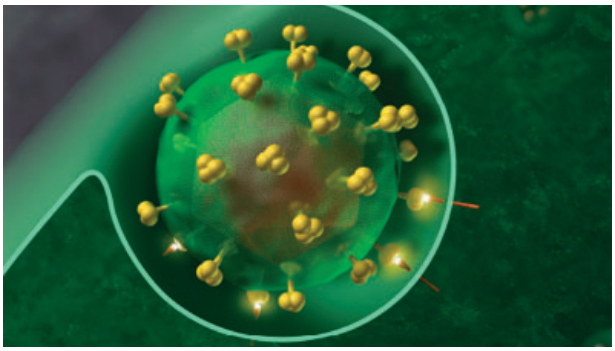
Les chercheurs ont utilisé des données provenant de l'étude Aric (Atherosclerosis Risk in Communities Study, Risques d'athérosclérose dans différents groupes de populations), qui a commencé en 1987 à suivre 15.792 personnes d'âge moyen dans le Maryland, la Caroline du Nord, le Minnesota et le Mississippi. La démence, dont notamment la maladie d'Alzheimer, coûte 129 milliards d'euros chaque année aux États-Unis, selon une estimation de 2010. Ce montant devrait augmenter de 80 % d'ici 2040 avec le vieillissement de la population.

Le VIH serait de moins en moins virulent

LE VIRUS VIH évolue vite et s'adapte à l'immunité des patients. En même temps, il semble conduire moins rapidement à la maladie Sida. D'après une recherche internationale récente, l'accès plus fréquent aux antirétroviraux pourrait favoriser ces virus moins virulents.

De manière générale, on estime que les épidémies qui affectent de nouveaux hôtes ont tendance à diminuer en virulence au cours du temps : la sélection naturelle favorise des virus qui ont besoin que l'hôte survive pour qu'il puisse transmettre le virus. Dans le cas du VIH, si le virus est très virulent, il se transmet plus facilement à cause des fortes charges virales, mais l'espérance de vie de l'hôte est réduite. Or le virus semble ne pas échapper à cette loi de l'évolution, puisque des signes de réduction de sa virulence sont actuellement observés.

En 2013, d'après l'OMS, 35 millions de personnes dans le monde vivaient avec le VIH. La recherche présentée ici a été menée dans deux pays particulièrement concernés par cette épidémie : le Botswana et l'Afrique du Sud. Au Botswana, l'épidémie a commencé plus tôt et la prévalence d'adultes séropositifs est plus élevée. L'Afrique du Sud est le pays avec le plus grand nombre d'infections au VIH : 6,1 millions de Sud-Africains vivent avec le virus. La virulence du VIH représente la capacité du virus à causer la maladie Sida. Le déclin des lymphocytes CD4, les cellules cibles du virus, est un marqueur de la progression de la maladie. Or, des protéines présentes sur les cellules, les protéines du CMH (ou HLA) peuvent jouer un rôle dans la résistance à l'infection. Les personnes qui expriment certains allèles, comme HLA-B*57 et HLA-B*58 :01, bénéficient d'un « effet protecteur »



vis-à-vis du virus : lorsqu'elles sont infectées, ces personnes progressent plus lentement vers la maladie. Mais le virus s'adapte progressivement à ces molécules du CMH.

Une conséquence de l'adaptation du virus au système immunitaire

Pour cette recherche parue dans la revue Pnas, les chercheurs ont recruté 2.000 femmes infectées par le VIH en Afrique du Sud et au Botswana.

Dans la première partie de l'étude, ils ont étudié l'impact de l'adaptation du virus aux molécules du CMH « protectrices » sur la virulence et ont observé qu'au Botswana l'adaptation du virus au CMH était plus élevée qu'en Afrique du Sud.

Mais en même temps, la capacité de réplication du virus qui s'est adapté à ces protéines de CMH a été significativement réduite, le rendant moins virulent : l'adaptation virale aux variantes génétiques protectrices comme HLA-B*57 limite l'ardeur du virus et contribue donc à son élimination.

Dans la seconde partie de l'étude, les auteurs ont examiné l'impact des thérapies antirétrovirales sur la virulence du VIH grâce à un modèle mathématique. Ils en ont conclu que le traitement devrait accélérer l'évolution des variants du VIH qui ont une capacité de réplication plus faible. Ceci suggère les bénéfices de la thérapie qui en plus de réduire la maladie et sa transmission, favorise un déclin de la virulence au fil du temps. L'amélioration de l'accès aux thérapies antirétrovirales pourrait donc contribuer à accélérer le déclin de la virulence du VIH dans les décennies à venir.

Le bulletin météo de 2050 : Il fera vraiment chaud demain !

À l'occasion de la conférence sur le climat qui se tient à Lima jusqu'au 12 décembre, l'Organisation météorologique mondiale a réalisé des faux bulletins météo pour différents pays dont la France, avec la complicité des chaînes télévisées et de leurs présentateurs. Une manière de faire entrer dans le concret les effets du changement climatique en cours.

Lorsqu'elle parle du forçage anthropique, Évelyne Dhéliat, de TF1, évoque maladroitement « les » CO2 mais peu importe : son message passe très bien. Au Canada, c'est Patrick de Bellefeuille, présentateur de MétéoMédia qui égrène les conséquences de l'élévation des températures et du niveau de l'océan, avant d'annoncer une canicule au centre et un ouragan à l'est.

Ces bulletins météo fictifs sont l'œuvre de l'OMM (Organisation météorologique mondiale) qui les a publiés sur YouTube à l'occasion du sommet international sur le climat qui se tient depuis lundi premier décembre à Lima, au Pérou, jusqu'à la fin de la semaine prochaine. C'est la « COP 20 », Conference of the parties, de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique), vingtième du nom depuis la création de cette convention à Rio en 1992. Ces conférences sont couplées avec les réunions des signataires du protocole de Kyoto, les « Convention des parties », ou CMP (Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol). Lima accueille la CMP 10.



Des actions pour le climat sont bien là

Après avoir touché le fond en 2009 à Copenhague, les COP ont permis quelques avancées et prises de conscience. Le « fonds vert », entériné à Cancùn, en 2010 et destiné à aider les pays pauvres à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a commencé à se remplir. Avec dix milliards de dollars déjà donnés par 21 pays, alors que ce fonds est dimensionné à 100 milliards d'ici à 2020, le réservoir est loin d'être rempli mais il n'est plus vide… De quoi espérer des progrès à Lima, puis à Paris en 2015 et à Dakar en 2016.

La grande surprise de l'année vint de la Chine et des États-Unis, les deux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, non signataires du protocole de Kyoto et réticents à s'imposer des limites.

En novembre dernier, ces deux pays ont annoncé une diminution de leurs émissions de gaz à effet de serre, la Chine promettant un pic autour de 2030, voire plus tôt, et les États-Unis prévoyant une baisse de 26 à 28 % en 2025 par rapport à 2005. Ces contraintes sont bien en deçà de celles du protocole de Kyoto et des efforts négociés dans le cadre des COP mais, s'agissant des plus gros producteurs de CO2 de la planète (42 % du total mondial à eux deux), l'effet ne devrait pas être négligeable. Comme le rappelle l'OMM, si l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre se poursuit, il faut s'attendre à une élévation de la température moyenne de 4 °C à la fin de ce siècle, ce qui induira des changements importants dans la machine climatique. Les bulletins météo risquent donc d'être significativement différents de ceux d'aujourd'hui…

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE DJELFA

N° FISCAL /17014021039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 34/2014

Réalisation du transfert d'eau potable vers les localités de Had Sehary et Ain F'ka à partir du champ captant d'Ouled Said y compris réservoirs et stations.

• LOT N° 06 : Construction d'une station de reprise (génie civil et équipements) pour Had Sehary

ELIGIBILITE DES CANDIDATS ET MODE DE PASSATION :
Seules sont admises à participer au présent appel d'offres national restreint les entreprises spécialisées agissant seules ou en groupement et ayant satisfait les conditions citées ci-dessous :

Lots	Qualification et classification professionnelle	Références professionnelles
Lot 06	Qualification dans le domaine de BTPH catégorie SIX (06) ou plus code 34-709, 34-404.3 • En cas de groupement d'entreprises, le chef de file doit avoir au moins la catégorie 06 dans le domaine du BTHP et les membres doivent avoir au moins la catégorie 05 ou plus dans le domaine du BTHP	Ayant réalisé au moins une station de reprise : refoulement : traitement ou épuration - Pour l'entreprise agissant seule ayant réalisé la station (génie civil avec équipement hydro-électromécanique) - Pour le groupement d'entreprises, le ou les membres ayant réalisé le génie civil et le ou (les) autre (s) ayant réalisé l'équipement

LES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES DOIVENT PRESENTER UN PROJET DE PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE PAR LES DEUX PARTIES, QUI SERA NOTARIE UNE FOIS QUE LE PROJET SERA CONFIE AU GROUPEMENT.

EN CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES, LE CHEF DE FILE DOIT DETENIR LA MAJORITE DE LA QUOTE-PART DANS LE PRESENT PROJET

LES SOUMISSIONNAIRES, DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES, DOIVENT INTERVENIR SOUS LA FORME :
- CHEF DE FILE : AGIT CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT
- LES MEMBRES : AGISSENT CONJOINTEMENT

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges au niveau de la Direction des ressources en eau de Djelfa – cité Pépinière, contre paiement de 5000 DA, non remboursable, auprès du trésorier de la wilaya de Djelfa.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Djelfa - Bureau d'ordre général (BOG) – cité Pépinière. Le dépôt des offres est fixé au trentième (30eme) jour avant 13h00 à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse. Présentées conformément aux dispositions du cahier des charges, elles devront comprendre séparément l'enveloppe de l'offre technique et l'enveloppe de l'offre financière sous enveloppe grand modèle anonyme portant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya de Djelfa
Cité pépinière Djelfa
Avis d'appel d'offres national restreint relatif à

Le présent avis appel d'offres national restreint est lancé par la Direction des ressources en eau de la wilaya de Djelfa en vue de réaliser le projet de :
Réalisation du transfert d'eau potable vers les localités de Had Sehary et Ain F'ka à partir du champ captant d'Ouled Said y compris réservoirs et stations

• LOT N° 06 : construction d'une station de reprise (génie civil et équipements) pour Had Sehary
Cette enveloppe ne devra porter aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire et contiendra 02 enveloppes distinctes : un pli technique et un pli financier accompagnés des pièces réglementaires en vigueur.
La première enveloppe intérieure portant la mention **« Offre technique »**
La deuxième enveloppe intérieure portant la mention **« Offre financière »**

L'enveloppe « Offre technique » qui contiendra :

A - OFFRE TECHNIQUE
La première enveloppe (A) intérieure dûment cachetée intitulée « Offre technique » devra comporter, outre cette mention, le nom (ou la raison sociale) du candidat. Elle contiendra les documents suivants :
1. Une déclaration à souscrire paraphée, datée et signée.
2. Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises, conformément au cahier des charges
4. Les références professionnelles de l'entreprise : attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage
5. La liste du matériel accompagnée des copies des cartes grises et polices d'assurances légalisées appartenant à l'entreprise et à mettre à la disposition du projet ; contrat de location ou contrat de leasing
6. Copie légalisée des statuts des entreprises
7. Copie légalisée de l'extrait du registre du commerce délivré par le CNRC
8. Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts.
9. Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS. CACOBATPH) en cours de validité pendant la durée de l'appel d'offres
10. Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
11. Extrait du casier judiciaire du gérant ou signataire de la soumission en cours de validité
12. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales de droit algérien.
13. Déclaration de probité datée et signée
14. Cahier des charges paraphé, cacheté, daté et signé
15. Le planning prévisionnel des travaux
16. En cas de groupement, le soumissionnaire doit joindre :
- Le protocole d'accord préliminaire du groupement précisant que le chef de file est majoritaire dans le groupement et doit intervenir sous la forme de groupement solidaire et conjoint et le(s) membre(s) sous la forme de groupement conjoint est que cet accord couvrant le délai d'exécution du marché
- Le protocole d'accord préliminaire du groupement doit définir les tâches et la part que détient chaque membre. Il est à noter qu'en l'absence de ce document, l'offre sera rejetée.
17. La liste des moyens humains engagés pour la réalisation du présent projet visée par la CNAS et l'attestation d'affiliation (copie du diplôme légalisée et curriculum vitae)
18. Le numéro d'identification fiscale (NIF)
19. La délégation de pouvoir du chef de file des entreprises formant le groupement d'entreprises

B - OFFRE FINANCIÈRE :
La deuxième enveloppe (B) intérieure dûment cachetée intitulée « Offre financière » avec le nom (ou la raison sociale) du candidat. Elle contiendra les documents suivants :
b.1 - La lettre de soumission dûment signée et datée avec cachet de l'entreprise.
b.2 - Le bordereau des prix unitaires signé avec cachet de l'entreprise.
b.3 - Le devis quantitatif et estimatif signé et daté avec cachet de l'entreprise.
Les entreprises restent engagées par leurs offres pendant 90 jours augmentés par la durée de préparation des offres.
L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres, à 14h00, au siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Djelfa, sise cité Pépinière.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2014 ANEP N° 161 145

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Said Hamdine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J.H., dynamique, ponctuel, sérieux, cherche emploi chauffeur poids léger, agent de sécurité, réceptionniste, gardien coursier, caissier ou autre domaine. Etudie toutes propositions. Télé. : (0559) 86.85.37

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J.H., 30 ans, Magister en Sciences économiques. Option : analyse économique + Ing. d'Etat en planification, 3 ans d'expérience maîtrise français et arabe, cherche emploi dans l'enseignement (institut ou école privés). Tél. : (0552) 22.27.85.

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H., 26 ans ingénieur en G. Mécanique de l'école national polytechnique, métrise solidworks, fluent, visuel studio. Cherche emploi. Tél. : (0556) 83.38.87

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

J. H., 23 ans, diplômé en hygiène sécurité environnement (HSE) + diplôme en plomberie (GNL). Cherche emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 40.50.64

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J.H., Master gestion + B.T.S info, 02 ans d'expériences, cherche emploi dans domaine ou autres, Alger environs. TEL. : (0556)83.25.11.

J. H., cherche emploi comme jardinier où agent de sécurité à Alger-Centre Tél. : (0775) 75.82.13

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

J. homme dynamique, sérieux, ponctuel, cherche emploi chauffeur, poids léger «B» coursier, agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste ou autre domaine, libre de suite. Tél. : (0561) 84.47.24

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Télé : (0664) 06.77.51

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Location

niveau de villa F3 75 m2
H. commodités, stationnement sécurisé de véhicules à Dely Brahim quartier résidentiel

Tél : (0550).54.20.23

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Particulier loue F3 à Ouled Fayet Centre

Tél. : (0558) 82.94.30

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au

(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

Pour vos soirées Dj-Izak vous anime

mariages – fiançailles – circoncisions…

Téléphone : (0559) 53.48.62
Téléphone : (0558)47.11.85
E-mail : izak-dj@gmail.com
www.facebook.com/dj.izakdz

INSTITUTO ITALIANO CULTURA (INSTITUT CULTUREL ITALIEN) ALGER

COURS D'ITALIEN

INSCRIPTIONS

Ouvertes du 1er au 30 septembre 2014

de Dimanche à jeudi : 09h – 16h.

A louer

Loue local 160 M2 à Châteaux Rouge II Eucalyptus

Tél : (0552).41.16.38

Avis de décès

Les familles **CHERCHALI** et **BETAIMI** ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

MOHAMED CHERCHALI

(ex cadre supérieur à Naftal)

survenu Jeudi 27 Aout 2015 à Montréal à l'âge de 69 ans , la dépouille sera à son domicile le Dimanche **30** Aout courant.

L'enterrement aura lieu après salat el dohr au cimetière de Sidi Yahia

A dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

Vend

appartement F3 avec acte livret foncier Ouad El-Alleïg Centre-ville.

Tél: (0561) 34.38.30

ECHANGE

Echange terrain 180 m2 avec permis de construire R+2 dans coopérative à Bou Ismaïl clôturé + APPT F4 116 m2 clôturé avec poste de garde à Koléa, contre habitation, (villa), à Alger.

Tél : (0550) 38.63.46

Vend

Locaux 250 m2 acte conv. activité commerce show-room, à Batna

Tél : (0790).90.73.83

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03



Pensée

Triste et très douloureux fut pour nous le **28 août 2014**, jour où nous a quittés à jamais notre cher père,

Yahia Tahar

laissant derrière lui un vide immense que nul ne peut combler et une douleur que personne ne peut apaiser, Toute sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Qu'Allah lui accorde Sa miséricorde et l'accueille dans Son vaste paradis.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
grand boulevard cité Seghir, promotion Aït Abbas n° 3 Béjaïa 2e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Conseils Pour Prévenir La Chute Des Cheveux



La chute des cheveux et leur santé sont deux choses qui nous concernent tous. Beaucoup de personnes voient leurs cheveux tomber jour après jour, et se retrouvent avec une chevelure moins dense que la normale. Comment remédier à ce problème ? Il est clair que l'influence génétique joue un grand rôle, mais nous pouvons toutefois profiter des bienfaits de certains éléments pour prévenir la chute des cheveux. Dans la suite de cet article, nous vous donnerons cinq conseils efficaces.

Une bonne alimentation

Consommer les bons nutriments, et ne manquer d'aucun minéral contribue fortement à la santé de nos cheveux. Vous devez savoir que si, par exemple, vous souffrez d'une carence en fer ou en zinc, vos cheveux seront plus faibles et plus fragiles, et auront donc tendance à tomber plus facilement.

De plus, un déficit en un autre composant essentiel fragilise les ongles, entraîne la chute des cheveux, et des problèmes de peau. Quel est donc ce composant ? La biotine. ***Vous vous demandez sûrement comment consommer une bonne dose de biotine ?*** Prenez note :

Le foie de bœuf : ne vous inquiétez pas, sa teneur en graisses est très faible. Toutefois, il est riche en biotine, en minéraux, et en vitamines essentielles pour la santé de vos cheveux. N'hésitez pas à en consommer de temps en temps.

*Les œufs
*Le poisson gras
*La levure de bière
*Les noix
*Les fraises
*Le riz complet
*Les tomates
*La banane
*Les petits pois

La cystéine est un autre élément que vous ne devez pas négliger. Il s'agit d'un acide aminé basique qui participe à la formation des cheveux. Elle les fait pousser et les fortifie. Vous la trouverez facilement dans les aliments suivants, alors essayez de les consommer le plus souvent possible :

* Les œufs
* La dinde
* Le poulet
* Le brocoli

Remède à base de vinaigre de cidre



Voici un remède simple et efficace. Le vinaigre de cidre favorise la circulation sanguine au niveau du cuir chevelu, l'oxygène et le stimule. C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer régulièrement un massage à l'aide du soin suivant. Dans un vaporisateur, mélangez un demi-verre de vinaigre de cidre, et un demi-verre d'eau. Vaporisez ce soin sur cheveux humides, puis massez le cuir chevelu pendant cinq bonnes minutes. Ensuite, rincez à l'eau tiède. Répétez ce geste deux fois par semaine.

Remède à base d'aloe vera

Vous n'êtes pas surprise, si ? On n'en apprend chaque jour plus sur les propriétés médicinales de cette plante merveilleuse.

L'aloe vera prend soin de notre cuir chevelu, elle le guérit, le répare, favorise la croissance des cheveux et les nourrit. Pour bénéficier de ses bienfaits, il suffit d'extraire le jus (ou le gel translucide) d'un morceau de cette plante. Ensuite, mélangez-le à un verre d'eau chaude pour le diluer, et appliquez-le sur cheveux humides en effectuant un petit massage. Laissez agir une vingtaine de minutes, et voilà ! Rincez à l'eau tiède, puis lavez-vous les cheveux avec votre shampoing habituel. Répétez ce geste deux fois par semaine, vous verrez la différence !

HELP, MES ONGLES SONT DÉTRUITS PAR LE VERNIS !

On ravive.



Honte de montrer ses ongles jaunis ? Avec une lime, ou encore mieux un polissoir, on adoucit légèrement la surface pour raviver leur couleur naturelle, qui a viré au jaunâtre. On en profite pour les hydrater avec une huile nourrissante.

On laisse respirer.

On ne garde pas son vernis coloré plus d'une semaine. D'abord, il commence à s'écailler et c'est moche, ensuite, les ongles deviennent poreux au risque d'absorber la couleur. Alors c'est décidé, dimanche c'est repos, même pour les ongles ! Pour enlever le vernis, on opte pour un dissolvant à l'acétate plutôt qu'à l'acétone (qui assèche plus). Ça reste un produit agressif, mais on n'a rien trouvé de mieux pour l'instant.

On protège.

On applique toujours une base protectrice (Hérôme, Mavala) avant le vernis. Et comme on est futée, on la prend adaptée à notre cas : durcissante pour ongles mous, réparatrice pour ongles striés, blanchissante pour ongles jaunis… Objectif : soigner et protéger des pigments de couleur contenus dans le vernis. On peut même en mettre deux couches !

Mal de pieds :

pourquoi a-t-on mal sous le pied ?

La plante des pieds supporte le poids de tout le corps. Parfois, des zones d'inconfort apparaissent sur les points de pression. Il est essentiel d'en analyser les causes, car cette douleur sous le pied peut être très handicapante. Il faut également prévenir toute aggravation du mal de pieds.

cherchez les causes dans vos activités ou votre mode de vie

Une souffrance récurrente sur la voûte plantaire peut provenir de certaines habitudes. Les personnes exerçant un métier nécessitant des stations debout prolongées sont plus exposées à ce risque. Attention également aux sports qui provoquent des pressions répétées sous l'avant-pied, comme la course ou le tennis. Mieux vaut les pratiquer avec modération.

les maladies spécifiques de la voûte plantaire

Avec l'âge, le derme et l'épiderme perdent en souplesse. Les capitons de la plante des pieds sont les plus fragiles car ils



soutiennent le poids du corps. Sous la pression, ils peuvent s'abîmer. D'où une sensation de brûlure et d'échauffement. Parfois, la formation de corne indique précisément la zone de friction. Ces problèmes sont généralement corrigés à l'aide d'une semelle adaptée ou de coussinets plantaires, qui vont répartir la pression sur toute la surface du pied. Si la douleur est localisée sous les orteils, il peut s'agir d'une métatarsalgie. Lorsqu'on ramène les orteils vers la plante des pieds, une douleur irradie dans le pied. Cette pathologie provient d'un déséquilibre des tendons. Elle peut être provoquée par le port répété de talons hauts. Les personnes ayant un gros orteil plus court que les autres sont aussi des sujets à risque. La métatarsalgie se soigne à l'aide de semelles rééquilibrantes. Parfois, quelques séances de rééducation sont aussi nécessaires.

tlitli constantinois

Ingrédientspour la sauce:

_500G de poulet
_1 gros oignon
_2 gousses d'ail
_huile d'olive
_une poignée généreuse de pois chiche
_sel, poivre noir, mélange d'épice " coriandre/ ail"
_1 c a soupe et demi de concentrer de tomate
_500 gr de tlitli (langues d'oiseaux)
_1 c a soupe d'huile de table
_1 c a soupe de beurre
_ 2 a 3 oeufs durs

la méthode de préparation:

Faire revenir les morceaux de poulet nettoyés avec l'huile l'oignon coupe finement en petit des et l'ail écrasé dans un couscoussier



ajoutez le concentrer de tomate
ajoutez le sel et les épices, et laissez bien mijoter
ajouter les pois-chiches puis couvrir d'1et 1/2 a 2 litres d'eau chaude .laisser cuire.
prendre le paquet de langues d'oiseaux , l'enduire d'une cas d'huile pour que ça ne colle pas pendant le passage a la vapeur.
versez les dans le haut du couscoussier et laisser cuire a la vapeur pendant 15 a 20 mn environ, verser dans une jatte, saler,poivrer et asperger d'un peu d'eau chaude . ,laisser absorber cet eau, puis remettre a cuire sur la vapeur
reverser dans la jatte, arrosez avec 2 ou 3 louches de sauce, laisser absorber et remettre a cuire toujours sur la vapeur.
après la cuisson du poulet l'enlever avec les pois chiche cuits, les placer dans une autre petite marmite et reserver la sauce.
Verser le tlitli , dans une marmite, ajoutez la sauce tout doucement, louche par louche, en tournant sur feu moyen pour ne pas que ca faites ainsi jusqu'a ce que le tlitli absorbe bien la sauce, et soit bien tendre et cuit, ajoutez la cuillère de beurre
rectifier l'assaisonnement si nécessaire
servir dans une assiette creuse , décorer de viande et de pois chiche au milieu, des oeufs durs

gateaux secs

Ingrédients

– 4 œufs
– 250 g de sucre
– 250 gr de beurre
– Eau de fleur d'oranger
– 1 sachet de levure chimique
– 200 gr de maïzena
– 500 à 700 gr de farine

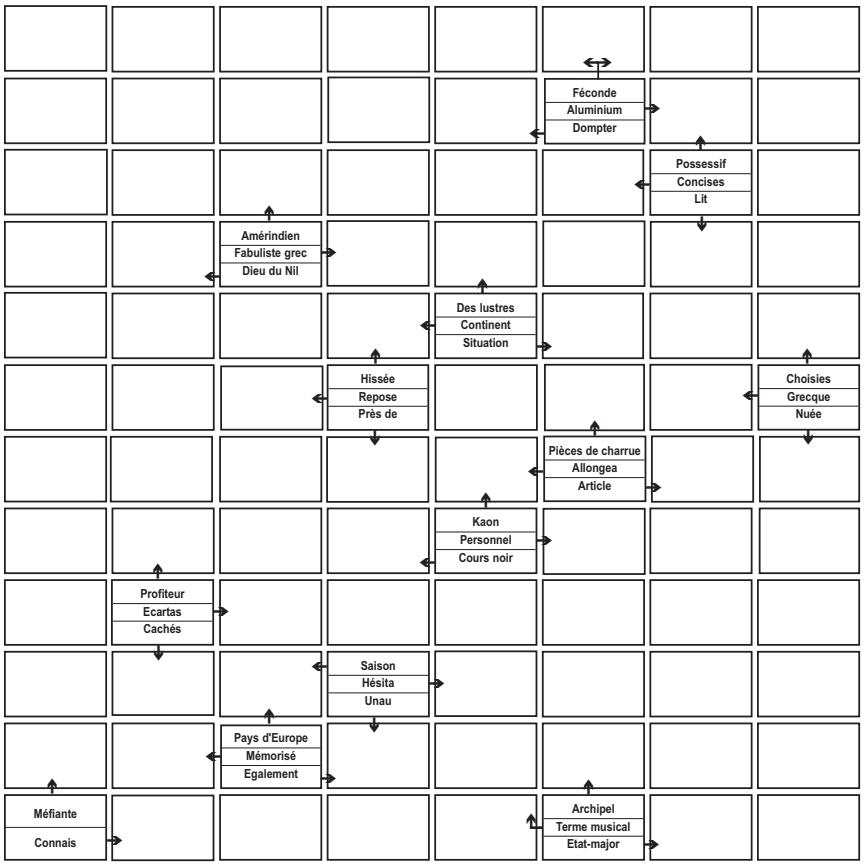
DEROULEMENT

Sortir tous les ingrédients du réfrigérateur 1 heure à l'avance. Dans un grand saladier, mélangez le beurre avec le sucre et l'eau de fleur d'oranger. Incorporez le premier œuf. Amalgamez bien et rajoutez le second et procédez comme pour le premier. Faire de même avec les deux autres.
Rajoutez le levure chimique et la maïzena. Mélangez et versez la farine et ramasser la pâte sans la pétrir jusqu'à obtention d'une pâte qui se roule sans coller aux mains. Huilez vos mains pour faire une boule. Couvrir d'un film plastique et laisser reposer 1/2 heure.

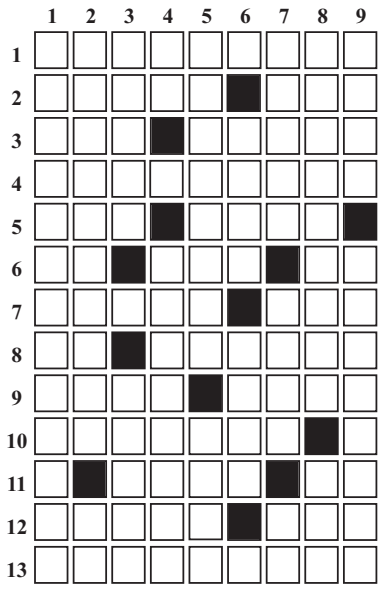


Sur un plan de travail légèrement fariné, étalez la pâte sur une épaisseur de 1,5 cm. Avec les emporte-pièces (la pâte ne doit pas dépasser de l'emporte pièce), appuyez et confectionnez les gâteaux. Renouvelez jusqu'à épuisement de la pâte. Badigeonnez le dessus des gâteaux au jaune d'œuf. Saupoudrez de vermicelles colorés ou faire des stries avec le dos de la fourchette. Préchauffez le four à 150°. Faire cuire les gâteaux en surveillant bien la cuisson. Ils doivent être dorés en dessous mais légèrement hâlés dessus. Retirez du four et laissez refroidir les gâteaux avant de les ranger dans une boîte hermétique. Ces biscuits se conservent assez longtemps.

Mots fléchés n° 1435



Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U

URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT

IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E

I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT

COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST

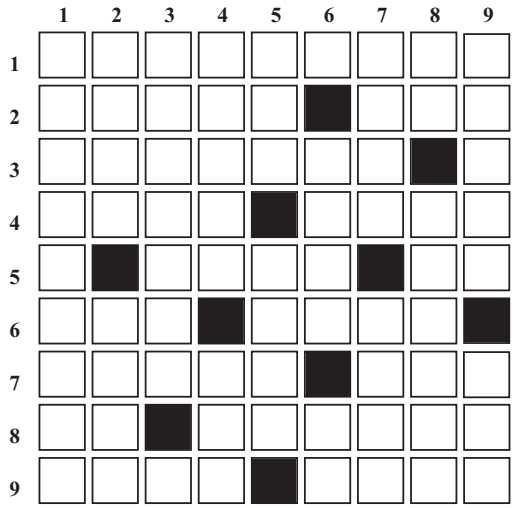
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE

VERTICALEMENT

CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB

MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°1434

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

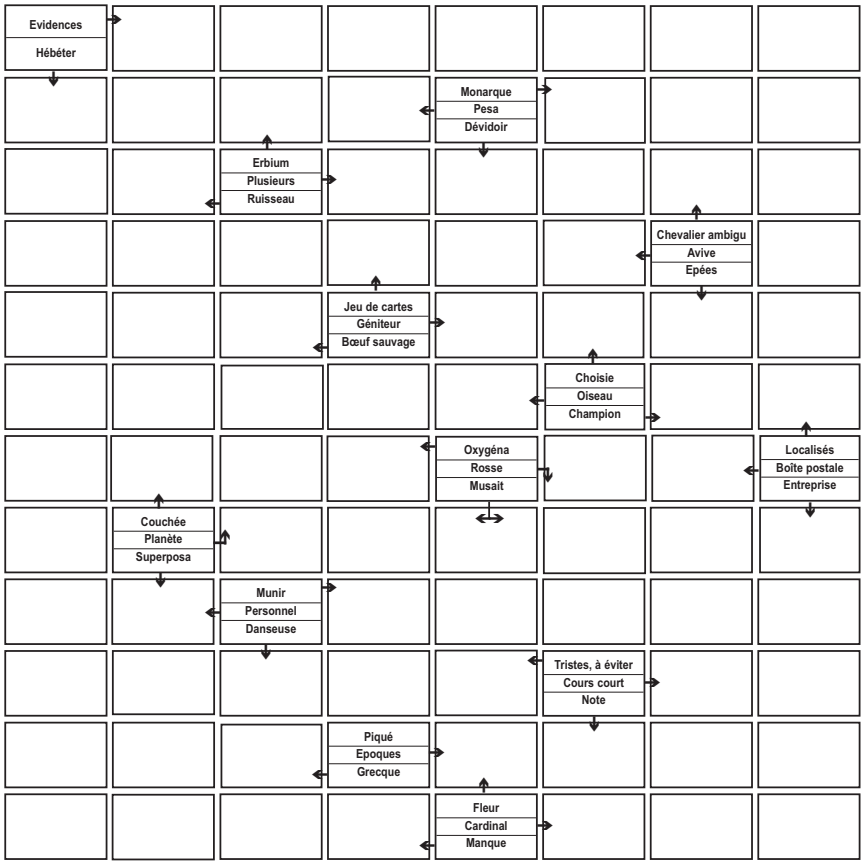
3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					



SOLUTIONS

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

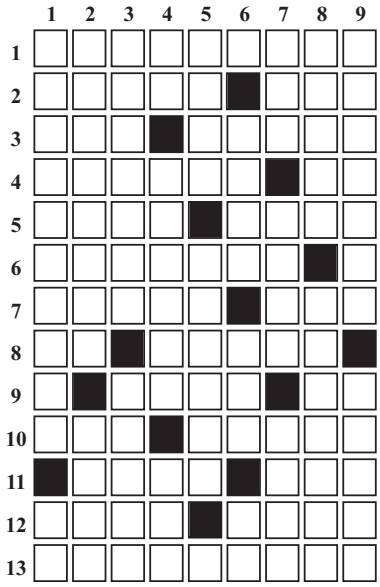
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

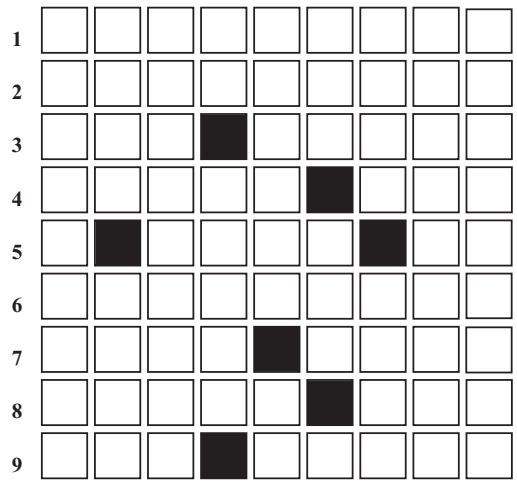
HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



19.55 : ESPRITS CRIMINELS



SÉRIE AVEC JOE MANTEGNA, SHEMAR MOORE…

Le corps congelé d'une femme est découvert dans les eaux du lac Mead, près d'un barrage, à Boulder City (Nevada). Une trace de brûlure électrique est retrouvée sur le thorax. L'assassin a tenté de réanimer la victime quand elle perdait connaissance pendant la séance de torture. L'équipe se rend sur place pour enquêter.

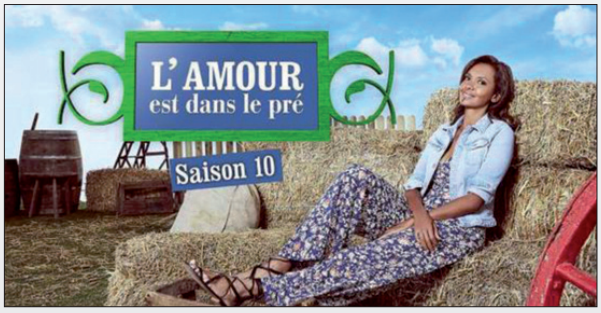
19.55 : HAPPY VALLEY

SÉRIE POLICIÈRE AVEC SARAH LANCASHIRE, STEVE PEMBERTON…



Policière aguerrie dans la petite ville de Nestling, dans le Yorkshire, Catherine vit avec sa sœur, ancienne droguée et son petit-fils Ryan qu'elle élève depuis la mort de sa propre fille. Parallèlement, Kevin Weatherill, comptable dans une petite entreprise de la ville qui s'est vu refuser une augmentation par son patron, décide de se venger.

19.55 : L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



TÉLÉRÉALITÉ

L'amour est dans le pré - Episode 25 Après avoir fait leur choix, il est temps pour Claire, Eric et Michel de découvrir le quotidien de celui ou celle qui fait battre leur cœur. Michel se rend dans un gîte près de chez sa prétendante pour partager quelques moments complices. Claire, de son côté, rejoint Adrien chez lui, en région parisienne. Quant à Eric, il découvre l'environnement de Florence en région lyonnaise. Ce couple très fusionnel fait déjà de nombreux projets à deux...

19.57 : CASTLE



SÉRIE AVEC NATHAN FILLION, STANA KATIC…

Castle fait la promotion de ses deux derniers romans et participe à une émission télévisée au cours de laquelle l'animatrice l'interroge sur sa disparition. Se sentant pris au piège, il fait une offre inattendue aux téléspectateurs... Parallèlement, il réintègre l'équipe pour une nouvelle enquête sur la découverte d'un corps dans l'East River.

19.50 : LES ANGES GARDIENS



COMÉDIE AVEC GÉRARD DEPARDIEU, CHRISTIAN CLAVIER…

Les anges gardiens Patron d'un music-hall célèbre, Carco est un homme d'affaires avisé et égoïste. Un jour, La Pince, un vieil ami qui lui a jadis sauvé la vie, lui demande un service : convoyer 40 millions de francs de Hongkong à Paris, et ramener dans la capitale française un petit garçon, Bao. Mais à Hongkong, Antoine est pris en chasse par la mafia chinoise. Il trouve alors refuge dans une mission dirigée par le père Tarain.

20.00 : LE COLIS

COMÉDIE AVEC EMMANUEL BILODEAU, GILDOR ROY…



Le colis Ayant perdu son travail de coursier, Michel accepte une série de petits boulots illégaux pour un homme rencontré par hasard. Un jour, il est chargé d'enlever un homme. Mais son commanditaire se fait arrêter avant de lui avoir dit quoi faire de la victime.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:28	04:33	04:47	04:48	04:55	05:01	05:04
Dohr	12:29	12:34	12:48	12:39	12:55	13:00	13:03
Açr	16:09	16:13	16:28	16:15	16:34	16:39	16:42
Maghrib	19:03	19:08	19:22	19:09	19:28	19:33	19:36
Icha	20:25	20:28	20:43	20:24	20:49	20:53	20:56

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5261 - DIMANCHE 18 DHOUL QU'IDA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	35°	24°
Oran	32°	22°
Constantine	34°	20°
Ouargla	39°	23°



B. Nourtel/L'JI